droit et liberté

mensuel du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples 6F novembre 1979 n'385



d loi bonnei au sénai

exclusif serge gainsbourg répond à michel droit



Madame, Monsieur,

Je voudeais vous dire que ce que fait le mrap-contre le racisme, c'est vraiment formidable boi, quand je serai grand, je m'inscrirai au mrap. pour que ca ne recommence jamais ce que l'on a vu à la télé avec holocauste. Demain quand je serai grand, il y aura plus évrit sale bicot sur les murs et des agents qui embètent les boirs dans la rue les sera bien.

J'ai demandé à papa pourquoi le journal du m.r.a.p. il est petit et il n'a pas de photo en couleur. Papa m'a dit que le m.r.a.p. il a pas assez d'argent. Mais alors, si le m.r.a.p. il a pas assez d'argent comment ça sera quand je sercii grand? Pourquoi le m.r.a.p. il a pas d'argent comme le journal Figaro ou minute?

chidez-le, pour quand je serai grand (1)

J'a	dhère au mrap							
Je	m'abonne à droit et	liberté						
Je	versefrs pour	aider le	mrap e	t droit	et liberté	à poursuivre	leur action	1

à renvoyer à droit et liberté - 120 rue Saint-Denis - 75002 Paris - C.C.P. 9239-81 Paris ou au mrap C.C.P. 14.825.85 Paris

Nom		
Prénom		
***************************************	. Téléphone .	

(1) N.D.L.R. Cette lettre a été imaginée pour les besoins de la cause. Mais c'est vrai qu'il nous faut un sacré coup de main pour boucler l'année. L'abonnement et l'adhésion passent à 60 francs chacun pour suivre une inflation qui n'est pas de notre fait! Et le développement tous azimuts de l'action du mouvement a des incidences financières.

Nous n'aurons jamais les milliards d'Hersant, mais il nous faut réellement beaucoup plus d'argent si nous voulons relever le défi que nous lancent aujourd'hui tant de publications luxueuses qui se mettent au service de la haine. Alors, très vite, très fort, aidez-nous, et quand nous serons grand, vous verrez, plein de choses pourront changer.

■ courrier ■

pour la lutte

Je vous envoie mon soutien pour faire appliquer à tous les droits élémentaires de la personne humaine, pour que la lutte contre le racisme ne soit pas l'affaire d'une semaine par an, pour que le camouflage de la richesse rendu nécessaire par l'austérité (si la richesse ne gêne que par son arrogance, peut-être nous dira-t-on aussi que les conditions de vie des immigrés seront moins provocantes si on les enferme dans des ghettos), pour que la France ne détienne pas la palme du racisme après celle du commerce des armes.

Merci pour la fête du mois de mai.

pour la fête du mois de mai. Denis BONNELLE 75005 PARIS

un article bien regrettable

Des parents d'élèves m'ont apporté « Le Point » pour cet article de G. Suffert sur le « problème juif ». Je trouve cet article regrettable et je lui téléphonerai pour le lui dire (poliment et correctement). Si tous les journaux en faisaient autant, ce serait un désastre, je n'ai pas la patience d'analyser cet article, je vous en laisse le soin, mais je pense que le peuple Hébreu, a eu une justice et une morale sensationnelles, améliorées au cours des siècles, et il faudrait demander à des gens plus qualifiés de faire connaître cette morale.

Certaines personnes qui étudient ce problème citent de temps à autre des choses remarquables. Il y a quelques pages dans le livre de M. Josy Eisenberg (P. 17). Dans la vie courante aussi, certains Israelites agissent beaucoup mieux que bien des

Paulette NATHAN

que sont-ils devenus?

Voici bien des années que je m'intéresse à votre indispensable revue : droit et liberté et que je la soutiens, mais je n'y ai jamais vu une photo aussi émouvante que celle de la page 15 du numéro d'octobre (n.d.l.r., : Photo où l'on voit un ancien combattant juif français mutilé durant la guerre de 1914/18 et de sa petite fille portant l'étoile jaune).

J'ai l'impression d'y retrouver un camarade de régiment, tout d'un coup isolé, persécuté, menacé.

J'avais déjà vu, il y a quelques mois, au centre Pompidou, un agrandissement de cette photo et je cherche, depuis à me la procurer. Est-il possible d'obtenir cette bouleversante photographie; où; à quel prix et peut-on savoir qui était ce blessé et ce qui est advenu de lui et ses enfants?

HELION artiste-peintre

n.d.l.r.: Cette photo a été obtenue auprès du Centre de Documentation Juive Contemporaine. Le soldat français juif couvert de médailles et amouté d'une jambe que l'on voit aux côtés de ses enfants (sa fille porte l'étoile jaune) s'appelait Victor Faynzyber. Il est mort en déportation. Nous n'avons pas de nouvelles de ses deux enfants. Toute personne susceptible de détenir des informations sur ce qui leur est advenu peuvent s'adresser à la rédaction de droit et liberté.

merci pour jean seberg

Je désire vous faire part de ma reconnaissance pour votre article sur Jean Seberg. J'avais, de mon côté, profité du débat sur le maccarthysme aux « Dossiers de l'Ecran » pour montrer à mes élèves des classes terminales comment le F.B.I. pouvait pousser les gens au suicide grâce à des campagnes de calomnie odieuse en 1950, mais encore à présent avec le suicide de J. Seberg.

Aussi, je vous sais gré de votre article réhabilitant la mémoire de J. Seberg qu'on a tenté encore une fois de discréditer dans l'opinion publique.

N'a-t-on pas essayé de la faire passer pour une misérable droguée, nymphomane, psychopathe, etc... occultant ainsi les causes de sa descente en enfer?

Je me suis donc empressée de faire une photocopie de votre article que j'ai affichée dans la salle des professeurs en espérant que mes collègues ne resteraient pas insensibles à la vérité des faits.

Recevez, Monsieur, mes meilleurs sentiments.

P. SCHMIDT 75005 PARIS

plus besoin de crématoire

Plusieurs articles montrent la gravité inouie, inimaginable de la situation dans l'ex-Indochine. Si la survie des gens, de tout un peuple, vous intéresse, ce serait le moment de le manifester. L'ampleur de l'hécatombe va atteindre celle de l'holocauste du peuple juif en 1935/45.

Mais aujourd'hui, nous sommes en temps de paix et nous savons, et nous devons donc au moins dire ce que nous savons. Les puissances de la Parole véridique doit s'excercer de tout son poids.

N'hésitons pas à dire que les procédés d'anéantissement des êtres humains sont devenus plus rapides, plus efficaces et ne laissent guère de trace. Plus besoin de crématoire.

Abbé AUTRIC Toulon

à quel degré

A plusieurs reprises sur la chaîne de radio « Europe № 1 », j'ai entendu la phrase suivante : « Y'a pas à dire, on s'amuse tout de même mieux entre français ».

Plusieurs autres personnes ont aussi entendu cette phrase qui est enregistrée, et passée sur l'antenne sans autre commentaire entre deux chansons.

Dans le contexte actuel de racisme en

France et des problèmes de l'immigration, cela me semble révoltant. J'ai téléphoné à « Europe № 1 », studio 4, et la personne qui m'a répondu, m'a inform

et la personne qui m'a répondu, m'a informé que ce « giggle » était de l'humour. Comme je ne comprenais pas, elle m'a parlé d'humour au « 2 ème et même au 3 ème degré ». Pour cette personne, ce « giggle » n'est pas

Pour cette personne, ce « giggle » n'est pas du tout ambigü et permet d'annoncer une chanson française, car il y a souvent des chansons anglaises sur l'antenne.

Curieusement, je n'ai jamais entendu d'autre « giggle » d'humour.

Comité d'Orléans

belle éducation

Voilà de très nombreux mois que je suis agressé, verbalement, par mes voisins, cela va en s'amplifiant; c'est la raison pour laquelle je m'adresse à vous.

En effet, j'ai le malheur de louer une maison en face de celle de M et Mme D.

Cela a commencé par des murmures du genre « les négros s'en vont ... ». Serait-ce parce que nous n'en avons nullement tenu compte qu'il n'y a plus aucune retenue et si cela continue, ils utiliseront un porte-voix?

Cela ne m'affecte pas particulièrement, j'ai vingt neuf ans et à cet âge, on est rôdé, mais je pense qu'il faudrait réagir, d'autant qu'il s'agit de personnes qui ont la prétention de s'occuper des enfants des autres, donc d'agir sur leur éducation, donc leur comportement futur...

79100 Thouars

de drôles de coïncidences

Retour d'un voyage de vacances à Gaeta (Italie) je tiens à vous signaler que là-bas j'ai trouvé sur un mur au Corso Italia l'inscription en grand « juden raus » (en allemand), accompagné de la croix gammée A Gaeta se trouve la prison d'où l'ex-chet de la Gestapo romaine, Kappler, s'est évadé dans des circonstances sensationnelles et suspectes. Gaeta est une base de la marine américaine, les AFI, American Forces in Italia

Il n'existe certainement aucun lien commun entre les trois faits

Il me parait néanmoins intéressant de constater ces coincidences et de vous les révéler

Kurt NEHKHORN 91170 Viry Châtillon

vos papiers

Vos papiers ! Mes cheveux blonds Mes yeux bleus Ma peau blanche Mes lèvres rouges

Vos papiers ! Mon cou mes bras Mes mains ma poitrine

Vos papiers !

droit et liberté ■ nº 385 ■ novembre 1979

3



mode enfantine



piedssensibles

du confort et de l'élégance
Choix unique en chevreau
en sports et en bottes

(1er) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)
(9e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M° St-Lazare - Trinité)
(6e) Rive gauche - 85, rue de Sèvros (Métro Sèvres-Babylone)
(10e) Gare de l'Est - 53, Bd de Strasbourg (Métro Château d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis.



prévenir vaut mieux que guérir

avez-vous renouvelé votre abonnement à droit et liberté ?

au sommaire

sur le vif

l'étoile jaune, une deuxième fois p. 6 un entretien avec serge gainsbourg par jean-pierre giovenco



■ l'événément ■

crime	(3)	œ	•		×		p.	8
un matin à cologne par denise baumann et hélène marchessou				•			p.	9
je t'aime, moi non plus par racine maïga		*		•	÷	. 1	o. /	10



la loi bonnet au sénat p. 15



■ pleins feux ■

week-end juif à paris p. 23 par jean-louis sagot-duvauroux



et nos rubriques habituelles

droit et liberté mensuel

120 rue saint-denis, 75002 paris - téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239-81 paris

directeur de la publication

iean-louis sagot-duvauroux

comité de rédaction

jean-pierre giovenco

jacques barou, mireille carrère, philippe jarreau, patrick kamenka, félix lambert, racine maiga, marc mangin, stéphane mayreste, robert pac, yves person, philippe porret, viviane rosen, théo saint-jean, macoumba samb, yves thoraval, jean-yves treiber, slimane zéghidour.

abonnements ur. an 60 F, soutien 100 F, étranger 75 F, publicité au siège du journal

Mon regard mon pas Mon odeur mon haleine

Vos papiers ! Mes rires mes cris Mes soupirs mes gémissements

Vos papiers ! Ma robe mon manteau Mon sac ma montre

Vos papiers ! Ma vie mon passé Mes amis mes camarades

Vous serez expulsée

Jean DIDERAL

j'écume, j'écume

Deux poids, deux mesures ? On se réjouit toujours de lire le procès du scientifique seuil d'(in)tolérance. L'article paru dans le dernier numéro de droit et liberté sous le titre « ghettos en question », avec force alignement de pourcentages et autres chiffres, semble contredire cette position.

On a cependant oublié, dans cet article, un chiffre celui des 6.360 immigrés qui ne s'y sont pas trompés en refusant de participer au scrutin tartuffesque proposé par le maire de Levallois.

Sous la couche de vernis (pas de quotas, pas de seuils d'admission alors que tout l'article vise à dire halte à l'afflux d'immigrés dans nos communes) tous les facteurs de l'incitation au racisme se retrouvent dans ce que l'on veut faire dire aux chiffres.

En clair, j'écume ... Il y a deux types de travailleurs : les ouvriers français d'une part et d'autre part les immigrés qui constituent une charge qu'il faut ventiler ; c'est une population à part ; ils coûtent cher ; ils font surgir des difficultés ; ils posent des problèmes.

Pourquoi un chômeur français ne poseraitil pas également des problèmes, ou faudra-til s'attendre à ce que les communes d'Union de la Gauche mènent une campagne pour ventiler les excèdents de chômeurs et d'ouvriers sur d'autres communes ? Ou bien alors, n'est-ce qu'affaire de « nationalité » ?

Je n'y vois que racisme, division, affaire de gestion alors que tout devrait être mis en œuvre par ces communes pour défendre les travailleurs les plus démunis, les plus exploités en étant un tremplin pour leurs luttes quotidiennes, cela au risque de faire faillite.

Et coup de chapeau pour le «réservoir à immigrés », sans doute la forme évoluée du «dépotoir du monde ». J'écume.
Edda KOZUL-TARDIEU

75002 Paris

N.D.L.R. L'article en question posait un problème réel et concret. Il ne s'agissait pas, dans l'esprit de la rédaction, d'en faire une conclusion définitive. Rappelons toutefois que la pointe de l'article portait sur la formation de ghettos dans certaines villes, une réa lité qui n'est certainement pas favorable à la connaissance mutuelle, base d'une possible vie harmonieuse entre personnes d'origines différentes. C'est ainsi que l'expression « réservoir à immigré » était employée dans le même sens que lorsque nous parlons de « réservoir de main-d'œuvre » pour les bantoustans en Afrique du Sud. Il s'agissait de démoncer le fait que des immigrés soit maintenus dans des quartiers ghettos insalubres et sans confort afin de pouvoir, à moindre frais, venir travailler le jour pour ceux qui se réservent les « banlieues chic

éditorial =

l'enjeu

Les ministres et les parlementaires qui défendent les projets de lois sur l'immigration de MM. Barre, Bonnet, Boulin et Stoléru, le font avec une gêne évidente. Pour justificer ces textes, dénoncés dans tous les milieux comme nocifs et entachés de racisme, leur argumentation se développe selon trois axes. D'abord, il s'efforcent d'en minimiser la portée : il ne s'agirait que de banales dispositions d'ordre public, seuls les «clandestins » seraient visés, certaines nationalités seraient en tout cas épargnées, la cœrcition est bien pire dans les pays voisins... Ensuite, ils protestent avec insistance de leur bonne volonté et de leur attachement aux valeurs, que, précisément, ils bafouent : les traditions d'accueil de la France, le refus de l'arbitraire, la protection des étrangers. Enfin, ils qualifient les critiques de «procès d'intentions », ils cherchent à discréditer les associations, telles le mrap, qui expriment leur désaccord, et vont comme M. Bonnet, jusqu'à persifler les chrétiens qui s'inquiètent.

Quoi qu'ils disent, la législation avancée par le gouvernement se fonde pourtant sur l'idée que, dans la situation présente, le renvoi massif des immigrés apporterait une solution, au moins un allègement, au drame du chômage. Idée inacceptable, parce que renvoyer après usage une main d'œuvre qui a tant contribué à l'expansion économique, chasser des hommes, des femmes et des enfants dont 67% vivent en France depuis plus de 10ans, qui sont donc partie intégrante de notre société, c'est faire fi aussi bien des droits acquis que de la morale la plus élémentaire. Idée fausse, en outre, car l'expérience prouve chaque jour que la réduction du nombre d'étrangers dans un secteur, loin de libérer des emplois, va de pair avec des licenciements de travailleurs nationaux.

Ainsi, nous sommes bien en présence de ce racisme de crise que le mrap met en lumière depuis plusieurs années, qui consiste à diviser les victimes des difficultés présentes pour mieux les tenir en main, et à en rejeter la responsabilité sur une catégorie d'entre elles, les étrangers.

Quant aux mesures découlant des nouvelles lois, si par malheur elles étaient finalement adoptées, elles seraient doublement profitables aux racistes. D'une part, elles aboutiraient notamment à une sélection raciale parmi les immigrés de différentes origines, en écartant surtout ceux qui viennent du Maghreb et d'Afrique Noire. D'autre part, en privant du droit à l'existence nombre de travailleurs, elles fourniraient de nouveaux contingents de « clandestins » ou prétendus tels, et les désignant comme coupables, elles amplifieraient la vague de préjugés, de haines aveugles et de violences contre la communauté étrangère dans son entier.

C'est ce qui rend tout à fait légitimes les oppositions qui se manifestent face aux projets gouvernementaux. La cause des immigrés, volet important de la sauvegarde des libertés de tous, a mobilisé en quelques mois des foules de combattants, unis par-delà les clivages politiques. Cette résistance aux discriminations et aux campagnes racistes puise en partie sa source dans le souvenir des méthodes en vigueur dans un passé récemment ravivé, dans la conviction que l'indifférence à l'injustice favorise inéluctablement son aggravation.

C'est parce que cette vigilance, cette solidarité, s'exercent de plus en plus, en France et dans le monde, parce que la lutte pour les Droits de l'Homme devient la préoccupation profonde des peuples que, par exemple, la question des réfugiés d'Indochine s'est posée avec tant d'acuité et que, non sans réticences ni arrière-pensées, les responsables ont été conduits à intervenir positivement.

La bataille pour les droits des travailleurs immigrés s'inscrit dans ce contexte. En informant mieux ceux qui en ignorent encore l'enjeu, en faisant entendre plus fort encore la voix de la raison et du cœur, il est possible de la gagner.

Albert LEVY

l'étoile jaune une deuxième fois

un entretien avec serge gainsbourg par jean-pierre giovenco

Après la provocation antisémite de Michel Droit contre le chanteur Serge Gainsbourg, on a beaucoup donné la parole à l'insulteur. Droit et liberté ouvre ses colonnes à l'insulté.

Q.; Votre interprétation toute personnelle de la Marseillaise, en plus de l'attaque antisémite de Michel Droit, a suscité des réactions mitigées même parmi des gens qui, à priori, ne vous sont pas hostiles. Quelle était exactement votre démarche?

Serge Gainsbourg: Dans le passé, on a déjà connu de telles réactions d'hostilité. Je pense en particulier à Django Reinhardt qui, dans l'euphorie de la libération, avait proposé sa propre interprétation. A l'étranger, Jimmy Hendrix a joué à sa manière l'hymne américain et en Grande-Bretagne les Sex-Pistols se sont carrément livrés à une provocation contre la reine avec leur « God save the gueen ». Ma démarche était de redonner avec « Aux armes et caetera » (1), sur le support d'une musique révolutionnaire, le reggae, une nouvelle pulsion révolutionnaire à la Marseillaise, un chant d'extrême gauche à l'origine et qui a été récupéré, dénaturé par les extrêmistes de droite.

> Q.: Certes, mais votre interprétation ne présente-t-elle pas un caractère caricatural aussi bien pour la Marseillaise que pour le reggae?

Serge Gainsbourg: Ah non! Je ne pense pas. Mon but, c'était de rendre révolutionnaire un chant qui, autrefois, l'était et qui ne l'est plus aujourd'hui. Il est possible qu'il y ait un peu de sarcasme. Mais la liberté d'expression existe. Je l'ai toujours pratiquée. Là où Michel Droit a été vicelard, c'est quand il a prétendu qu'avec la Marseillaise, je tentais de remettre ma carrière sur rails. C'est faux. Depuis « Melody nelson » et « Rock around

the bunker » (2) j'ai vendu des centaines de milliers de disques. De plus, je ne vends pas mon dernier 33 tours sur la Marseillaise mais sur le reggae. Et quand à la Jamaïque les Rastas (3) l'ont écouté, ils m'ont dit : « This is a golden record », c'est un disque en or. Ils se sont trompés, c'était trois disques d'or. J'en ai vendu déjà 350.000. Et ce n'est pas fini.

> Q.: Finalement, la menace que vous a lancée Michel Droit ne pourrait-elle pas se résumer ainsi: Attention I Vous n'avez pas le droit, parce que juif, de faire une telle chanson car vous allez créer de l'antisémitisme?

Serge Gainsbourg: D'abord, Michel Droit n'a aucun sens artistique. Ce n'est pas un musicologue que je sache. Il dit que je prononce des borborygmes. « Aux armes et caetera » le choque. C'est pourtant dans le Larousse que j'ai trouvé cette phrase. A la page «Marseillaise», après de deuxième couplet, on retombe sur le refrain. Et bien, ce refrain se présente ainsi: « Aux armes et caetera ». C'est dans le Larousse que j'ai trouvé mon titre. Droit ne connaît rien à la musique. Il m'a vu une fois à la télé. J'ai dû l'agresser. J'étais pourtant très digne. J'ai chanté la Marseillaise très dignement. Lui a fait une caricature abjecte. Il n'aime pas ma lippe. Je ne vois pas ce qu'elle a de choquant (rires). Il n'aime pas ma barbe. D'abord elle est taillée en brosse. Et puis j'ai mis 30 ans pour avoir une barbe et même, au régiment, on se moquait de moi à cause de ca. Je suis content aujourd'hui de la montrer et de prouver ainsi que je suis un homme (rires).

En fait, Droit n'aime pas mon côté marginal. Son papier était plein de veulerie, Il n'annonçait pas clairement la couleur. Et



puis, avoir évoqué comme il l'a fait ce qu'il appelle ma « judaïcité » !

Q.: En somme, Michel Droit vous demande d'être deux fois plus Français que les autres Français. Qu'est-ce que vous en pensez?

Serge Gainsbourg: C'est de la merde. Je suis Français, c'est tout. Et les protestants, et les catholiques, et les musulmans? C'est du racisme à l'état pur. Il me dénie le droit d'être Français à part entière? C'est une attaque très grave. C'est dur, très dur. Il n'a pas le droit de m'attaquer ainsi. Moi aussi j'ai été dans l'armée. J'ai fait mon service militaire en 1948 dans le 93^e régiment d'infanterie. J'ai fait des manoeuvres au camp de Magny.

Q.: Comment avez-vous réagi à l'attaque de Michel Droit?

Serge Gainsbourg: ... J'étais profondé-ment blessé... ulcéré. Il m'a remis l'étoile jaune une deuxième fois. Pour moi, ça a été le flash-back, un formidable retour en arrière de 35 ans. Je me suis retrouvé sous l'occupation avec l'étoile que j'ai portée à 13 ans. Ce sont les miliciens français qui m'avaient obligé à la porter. Pas les Allemands. C'est Vichy. C'est Darquier. Droit m'a fait faire ce bond en arrière... Je me suis souvenu de l'horreur de l'occupation... Je me suis souvenu de la façon dont ma mère avait caché ma fausse carte d'identité... Quand les miliciens sont venus me chercher, elle l'a dissimulée sous une nappe et s'est assise dessus pendant que les miliciens cherchaient... Des miliciens français. Je n'ai jamais eu affaire aux Allemands, Ensuite, on a mis mes deux sœurs dans un collège religieux et moi j'ai été dans un collège laïque près de Limoges.

Un jour, on nous a prévenus que le lendemain des miliciens allaient descendre. Ils cherchaient un juif dans le collège. On m'a donné une hache et on m'a dit : « Mon gamin vous allez filer dans les bois et si vous rencontrez quelqu'un vous direz que vous êtes le fils d'un bûcheron ». J'y suis resté deux ou trois jours. Les copains m'apportaient à manger. J'en ai profité pour construire une hutte. Voilà ma modeste aventure. Mon père, lui, a couru beaucoup plus de risques. Il était pianiste mais ne pouvait jouer parce que juif. Il a dû passer clandestinement la ligne de démarcation... J'ai un oncle qui est mort à Auschwitz. On a tous un parent ou un proche qui a fini ainsi... Ces trente cinq ans qui ont passé depuis, je les considère comme un sursis ... Alors, revoir tout ça sur du papier en 1979 ... c'est hallucinant, hallucinant.

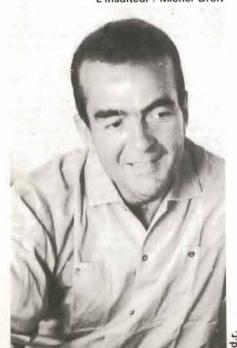
Droit, ça n'est pas grand'chose, mais moralement, il couvre les paras qui m'ont empêché de chanter à Marseille... J'avais l'impression de ne plus m'en sortir. Pourtant, il y a les 350.000 personnes qui ont acheté mon disque. Doit-on en conclure qu'il s'agit-là de 350.000 mauvais Français?....

Q.: Le fait que vous ayez été ainsi diffamé vous a-t-il conduit à vous intéresser de plus près à la lutte contre l'antisémitisme?

Serge Gainsbourg: Ça a toujours existé en moi, depuis ma jeunesse. J'ai été marqué à vie par cette étoile jaune... Je l'ai portée... Je me souviens que le premier jour, les étudiants catholiques ont mis des étoiles jaunes pendant quelques jours par solidarité ... Après, ça a tourné au vinaigre ... On risquait la déportation ... Et puis, il y a eu un sursis de trente cinq ans jusqu'à Michel Droit. Remarquez, il semble que lui aussi ait ses bons juifs puisqu'il a publié un article dans un journal qui se prétend antiraciste.

Q.: Qu'est-ce que vous en pensez?

L'insulteur : Michel Droit



droit et liberté ■ nº 385 ■ novembre 1979

Serge Gainsbourg: (rires)... Des faux frères... des faux culs.

Q.: Vous croyez à un renouveau de l'antisémitisme?

Serge Gainsbourg: Et comment! A cause des minorités d'extrême-droite qui s'agitent en tous sens. Je me sens très concerné et aussi consterné par ces problèmes. Néanmoins, pour ce qui est de moi, je reste très populaire. J'ai une cote dans les masses populaires et pas seulement dans les boîtes à la mode. Je l'ai constaté au bistrot, dans la rue, chez mon boucher.

Q.: Et le racisme anti-immigrés, anti-Noirs?

Serge Gainsbourg: Pour moi, un juif, un Arabe, un Noir c'est la même chose.

Q.: Vous avez une définition du raciste?

Serge Gainsbourg: C'est un imbécile souvent, un réactionnaire qui se manifeste dès qu'il y a des problèmes dans la société, un type qui a besoin d'un bouc émissaire.

Q. : Qu'est-ce qui vous a attiré dans le reggae ?

Serge Gainsbourg: Après les Sex-Pistols, il s'est produit en moi une cassure. Cid Vicious est allé jusqu'au bout. Il s'est suicidé. C'était une démarche suicidaire.

Je ne pouvais pas faire du disco parce que cela ne m'intéressait absolument pas. J'étais très attiré par le reggae. C'est une rythmique très particulière qui n'a rien à voir avec le rock-n-roll et qui est typiquement jamaïcaine. Je connaissais le reggae depuis 5 ou 6 ans. A cette époque, il y avait près de chez moi un disquaire qui ne vendait que des disques de reggae. C'est là que j'ai connu cette musique. Depuis, le disquaire a fait faillite. Il était trop avant-gardiste. J'aime les Rastas parce que ce sont des marginaux. Je suis aussi marginal. On est devenus amis

Q.: Et si le reggae était une mode?

Serge Gainsbourg: Peu importe. On verra. Musicalement c'est intéressant. C'était pour moi nouveau. Ça me permet de m'exprimer autrement, différemment.

Q.: Vos projets pour le futur?

Serge Gainsbourg: Je prépare un film avec Claude Berri. J'aurai comme partenaires Catherine Deneuve et Gérard Depardieu. Je suis en train d'écrire un livre et enfin, après 15 ans d'absence, je renoue avec la scène. Du 18 au 30 décembre prochain je me produirai au Palace. J'aurai avec moi les musiciens de Peter Tosh et les danseuses de Bob Marley.

Q. : Et si les paras vous empêchent de chanter?

Serge Gainsbourg: Personne ne m'empêchera de chanter. Je préfère me faire démolir la gueule. Je chanterai. Je chanterai la Marseillaise. La mienne.

(1) Edité par Phonogram

(2) Dans « Rock around the Bunker » Serge Gainsbourg a dénoncé la présence de criminels de guerre nazis en Amérique latine. (3) Les Rastas sont des adeptes du mouvement reli-

gieux Rastafarian qui affirme son opposition à la domination coloniale et à l'exploitation et dont l'expression culturelle majeure est le reggae. (voir d.l. nº 379).

L'insulté : Serge Gainsbourg



7

l'événement •

un industriel du crime

Kurt Lischka, le criminel nazi, est jugé à Cologne pour ses crimes commis en France sous l'Occupation. Ce procès ne doit pas faire oublier que le dispositif judiciaire mis en place par les autorités de la R.F.A. à l'encontre des anciens criminels nazis présente de nombreuses failles.

Quarante ans ! Il a fallu attendre quarante ans avant que les autorités judiciaires de la R.F.A. acceptent, sous la pression des campagnes lancées dans le monde entier par les rescapés des camps de la mort, les anciens combattants et les démocrates, de déférer le criminel nazi Kurt Lischka devant la Cour d'Assises de Cologne, Son procès s'est ouvert le 23 octobre dernier. A ses côtés, sur le banc des accusés, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn, deux criminels qui ont sur la conscience la mort de plusieurs dizaines de milliers de juifs et d'antinazis. Les grandes dates de la « carrière » de Lischka peuvent se résumer ainsi

■ 1938 : responsable du « service des affaires juives » à la Gestapo.

■ Novembre 1938: coorganisateur de la « Nuit de cristal »

■ 1939 : chef de l'office central du Reich pour l'émigration juive.

■ De janvier à novembre 1940 : respon-

sable de la Gestapo à Cologne.

■ De 1940 à 1943 : Lischka occupe diverses fonctions au sein du « service de sécurité et de police de sûreté » à Paris. Il est chargé en particulier des camps d'internement, de la surveillance de la police française et de l'exécution des otages. Au cours de cette période il se rend coupable de la déportation vers les camps de la mort de 60.000 juifs et de l'exécution, en liaison avec le régime de Vichy, de plusieurs milliers d'otages, communistes, socialistes, démocrates résistants.

■ Novembre 1943: Lischka quitte la France où il a donné satisfaction à ses supérieurs pour Berlin où il devient l'adjoint de Heinrich Müller. Après l'attentat du 20 juillet contre Hitler, il conduit la répres-

■ 1944: Il devient chef de tous les services de renseignement de la Gestapo et de la S.S. Il dirige en particulier, en liaison avec Skorzeny et Gehlen (futur chef des services secrets de la R.F.A.), les derniers méfaits du Reich à l'agonie

Au moment de l'effondrement du régime nazi, Lischka disparaît. Il est retrouvé en 1945 par les Britanniques qui le livrent, en 1947, à la Tchécoslovaquie. La France, où il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité par contumace, réclame son extradition. En 1959, la Tché-



Camp d'entrainement néo-nazi en R.F.A.

sohn, actuellement avocat en Bavière et maire de la ville de Burgstadt

L'inculpation de ces trois criminels de guerre doit être saluée comme il convient. Toutefois, l'arbre ne doit pas cacher la forêt, Aujourd'hui encore, de nombreux anciens nazis coulent des jours heureux en R.F.A. La loi sur l'imprescriptibilité des crimes de sang votée récemment par le Bundestag présente de nombreuses ambiguités (voir notre encadré) qui font douter que les actuelles autorités de R.F.A. veuillent réellement extirper les démons du nazisme.

la loi qui banalise auschwitz

Le 3 juillet 1979, le Bundestag a définitivement adopté une Loi déclarant imprescriptibles les crimes contre l'humanité commis par les nazis. Ce vote est intervenu à la suite d'une campagne menée tant en R.F.A. (par certains mouvements de gauche), qu'à l'étranger et notamment dans les pays occupés par les nazis pendant la dernière guerre mondiale. L'adoption de cette Loi permet donc la poursuite de ces crimes, même après le 31 décembre 1979, date à laquelle sans cela la prescription aurait été acquise. Mais, pour apprécier la signification et l'éventuelle efficacité de cette Loi, il convient de jeter un coup d'œil sur les conditions dans les quelles ce vote est intervenu.

Sans relâche, des forces très importantes en R.F.A. avaient milité contre son adoption et même mieux, Franz Joseph Strauss, Ministre Président de la Bavière et actuellement candidat aux fonctions de Chancelier, avait même déposé un projet de Loi d'amnistie pour les quelques criminels nazis qui avaient été condamnés

Il convient également de savoir :

coslovaguie le livre à la R.F.A. pour y être

jugé et transféré en France. Lischka bé-

néficie de nombreuses complicités dans

l'appareil d'Etat et parvient à échapper

aux poursuites et recouvre la liberté. Il de-

vient même un des patrons d'une firme

spécialisée dans l'import-export de

que les résistants français ont obtenu son

inculpation ainsi que celle de Herbert Ha-

gen, organisateur aussi de la déportation

des juifs de France et d'Ernst Heinrich-

Ce n'est qu'au terme d'une longue lutte

grains et de fourrages.

1. Que la Loi ne vise pas uniquement les crimes contre l'humanité commis par les nazis, mais

tous les assassinats, même crapuleux.

En agissant de cette manière, le Parlement de la R.F.A. a sciemment assimilé à un crime ordinaire l'extermination systématique d'adversaires politiques et ceux que les nazis considéraient comme des « sous hommes », c'est-à-dire les individus de prétendue races inférieures (juifs, gitans, etc ...). On assiste ainsi à cette banalisation du crime exceptionnel que fut le génocide organisé avec des moyens industriels modernes. Cette volonté de banalisation est encore confirmée par le fait que la République Fédérale d'Allemagne, bien que membre de l'O.N.U., n'a toujours pas ratifié la convention de cette haute instance internationale du 26 novembre 1968.

2. Que, ni le gouvernement de Bonn, ni les groupes sociaux démocrates, libéraux et chrétiens démocrates du Parlement de la R.F.A., n'ont daigné recevoir la délégation de « l'Initiative Internationale de la Résistance et des Victimes du Nazisme et du Fascisme » venue pour exposer ses revendications en la matière.

3. Que les quelques anciens détenus des camps de concentration qui ont essayé, au cours des débats, de faire entendre leurs voix des travées du Bundestag réservées au public, ont été expulsés manu militari, sans aucun égard et bien qu'ils soient venus dans leur tenue rayée. Quelques uns parmi eux avaient passé d'ailleurs plus de dix ans dans les prisons et camps de concentration nazis.

Quand on connaît la lenteur avec laquelle la machine judiciaire de la R.F.A. traite en général les crimes de guerre et la mansuétude qu'elle montre à l'égard de leurs auteurs, l'on est obligé de se dire que l'application de la Loi du 3 juillet 1979 n'empêchera pas ces criminels de finir leurs jours tranquillement dans leurs familles, le plus souvent d'ailleurs en bénéficiant de pensions généreusement accordées par le Gouvernement de Bonn.

Me Manfred IMERGLIK

un matin à cologne

Une importante délégation d'anciens déportés et de fils de déportés français a assisté à la première audience du procès des trois criminels nazis. Parmi eux : Denise Baumann et Hélène Marchessou qui, pour les lecteurs de droit et liberté, nous livrent leur témoignage.

Lundi 22 octobre : nous sommes 250 sur le quai de la gare du Nord, attendant le train de nuit pour Cologne (R.F.A.) où doit, demain, commencer, le procès de Lischka, Hagen et Heinrichsohn, trois responsables allemands de la déportation des juifs de France : 250 fils et filles de déportés, venus de tous les horizons, portant le badge jaune sur lequel on peut lire : « Juifs de France ».

De nombreux jeunes ont tenu à être du voyage et accompagnent les « ainés » rassemblés autour de Serge et Beate Klarsfeld. Les chaînes de télévision allemandes et américaines interrogent au hasard les voyageurs sur les motifs de leur présence : manque de confiance dans la justice ? Désir de témoigner ? Volonté de ne pas oublier le passé? Une absente : la télévision française. Indifférence ou manque d'information?

Mardi 23 octobre : Il fait froid, très froid, ce matin à Cologne, devant le Tribunal où depuis 7 heures stationnent les antinazis parisiens. Ils scandent des slogans, déploient des banderoles et des drapeaux français et israéliens. Le groupe est rejoint par des amis originaires de plusieurs villes de l'Est de la France et d'anciens départements annexés par le troisième Reich. Des jeunes installent des panneaux présentant des pages du « Mémorial de la déportation ». Le temps passe, Les portes du Tribunal restent closes et, malgré les protestations de la foule, les bousculades, elles ne s'ouvrent qu'au compte-goutte pour laisser passer quel-

Kurt Lischka (à gauche) et Hagen au mo-



ques privilégiés. La tension monte : des carreaux sont brisés, un manifestant est blessé par la police (1), les pompiers arrivent sur les lieux.

Pendant ce temps, le procès suit son cours. Contrairement à certaines rumeurs, les accusés sont bien là. Seules Annette Zaidman et Françoise Pasteur sur les 250 personnes présentes sont autorisées à représenter la partie civile à l'audience du matin. Cette première audience est consacrée à un débat de procédure concernant Lischka et à un interrogatoire d'identité de ses comparses devenus soudain amnésiques.

La séance reprend à 13h30. Nous pouvons y assister. Dans la salle trop exigüe, comble, accusation et défense jouent avec les mots. De la rue nous parviennent les cris des manifestants. Ils nous rappellent qu'au delà des joutes des avocats, c'est de la vie et de la mort de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qu'il s'agit.

La salle, en tout cas, n'hésite pas à marquer sa désapprobation. «Assassins !», entend-on. Devant les conclusions interminables déposées par la défense, des auditeurs interviennent, l'assemblée s'agite, le président réagit. L'avocat de la défense met alors en guestion la compétence du juge. La Cour réfuse de le suivre sur ce chemin. Le véritable interrogatoire de Lischka peut alors commencer. Le président se tourne vers lui et lui pose une question. L'accusé, d'une voix à peine audible, demande à la Cour de sursoir « eu égard à sa grande fatigue ».

La séance est levée. Le procès doit reprendre jeudi. 28 audiences sont prévues pour les mois de novembre, décembre et janvier (2). Droit et liberté en rendra compte dans les prochains numéros. Les gens qui se sentent concernés sont invités à assurer une présence aux audiences. Se renseigner au mrap ou à l'Association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France (F.F.D.J.F., 78 rue de la fédération, 75008 Paris).

Denise BAUMANN (3) et Hélène MARCHESSOU

(1) C'est pour obtenir une salle plus grande que les

Heurts se sont produits. (2) En novembre les 2, 6, 8, 12, 14, 16, 20, 22, 26, 28, 30. En décembre les 4, 6, 10, 12, 14, 18, 20, 28. En janvier les 7, 9, 11, 16, 17, 21, 13, 25, 29. (3) Denise Baumann est l'auteur d'un livre sur le camp de Drancy « Une famille comme les autres » paru aux éditions droit et liberté, 25 F. + 5 F. de frais de port.

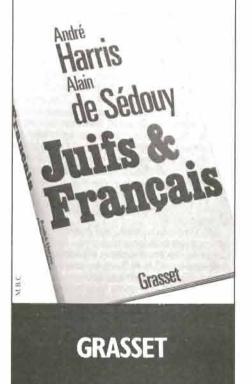
de Sédouy

Les témoignages réunis par Harris et Sédouv sont émouvants, bouleversants mais aussi révélateurs. Malgré leur diversité extrême, ils montrent tous que la cicatrisation ne s'est pas faite.

André

Harris

Pierre Mendès-France



figaro-magazine

je t'aime, moi non plus

Procès du mrap contre le « Figaro-Magazine » qui accusait le Mouvement de « mauvaise foi » pour une affiche présentant les plus odieuses des lois d'apartheid : un moyen de manifester la surprenante indulgence de certains media envers l'Afrique du Sud raciste.

« Le mrap, cet organisme parfaitement honorable pour lequel chacun ici a du respect, de l'affection, dont tous ne peuvent que souhaiter le développement ». Devinette : de qui cet excès d'amour, d'où sort la voix balsamique de l'émouvant dithyrambe?

L'avocat à la manche onctueuse, dont la passion antiraciste est si prenante, et qui est l'auteur d'aussi véridiques aphorismes est Me Benatar, défenseur du Figaro-Magazine où le néo-celte Pauwels boit avec le « penseur » du GRECE, Alain de Benoist, la coupe virile des nouveaux solstices de droite sous la protection tutellaire du dieu Thor et de l'ex-nazi Her-

Converti, l'homme qui, sous l'occupation, «donnait des gifles aux vendeuses dans les magasins juifs »? Convaincu, le druide musclé d'Europe-Action? Touché par la grâce, l'employeur de Fabre-Luce et de Michel Droit?

Que nenni

Le 8 octobre dernier, à la 17e chambre correctionnelle du Tribunal de Paris, un curieux procès oppose le mrap et le Figaro Magazine. Le mrap s'estimait diffamé par un article de M. Robert Lacontre, paru le 9 décembre 1978. Cet article mettait violemment en cause une émission d'Antenne 2 sur la Namibie et l'Afrique du Sud, émission dans laquelle on pouvait voir une affiche du mrap évoquant les effets des lois les plus caractéristiques de l'apartheid. Considérée comme « le chef-d'œuvre de cette mauvaise foi », l'affiche du mrap faisait l'objet d'une attaque en règle, aussi acrimonieuse que peu convaincante.

Me Daniel Jacoby, qui plaidait pour le mrap, avait cité trois témoins : Dominique Lagarde, le Pr. Fischer, directeur de recherche au C.N.R.S. et spécialiste de la législation sud-africaine ainsi qu'une jeune étudiante noire qui était arrivé la veille de Johannesbourg.

A ces témoignages remarquables s'ajoutait un dossier fourni, comprenant des études de l'O.N.U. sur la guestion et notamment celle de M. Leslie Rubin, ancien sénateur sud-africain, dont est tirée l'affiche en question.

Une lettre de M. Sean Mac-Bride, prix

Nobel de la Paix, ancien Haut Commissaire des Nations-Unies pour la Namibie, renforcait encore l'argumentation du

A tel point que l'avocat du Figaro-Magazine dut reconnaître la bonne foi et le caractère véridique de l'affiche et tenta de fuir le débat en arquant que l'insulte ne visait pas, le mrap (irréprochable !) mais l'émission d'Antenne 2

La presse donnait un important écho à ce procès, la plupart des journalistes présents reprenant la thèse du mrap, visiblement convaincus. Sauf l'A.F.P. qui devait, dans une dépêche, reprendre purement et simplement les arguments du Figaro-Magazine en présentant l'événement comme «un problème d'interprétation grammaticale » (sic).

Pourtant, pour la première fois, l'apartheid était en procès devant un tribunal français et l'intérêt de la chose valait mieux que cette piètre échappatoire. Me Jacoby demandait aux juges de condamner le Figaro-Magazine et d'accorder 20.000 F. de dommages et intérêts au mrap pour que « le Mouvement puisse développer son action contre l'apartheid et le racisme sous toutes ses formes ». Il en a, en effet, bien besoin si l'on considère le

Tout contrevenant à ces lois paiera une amende. sera emprisonné,

Par décision du Ministre de la Justice d'Afrique du Sud

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix 120, rue saint-denis -75002 paris -NL: 233.09.57

Cette affiche est disponible au mrap au prix de 5 f + 1,30 f de frais de port.

rôle inverse que joue un groupe aussi puissant que celui de l'amnistié Hersant.

Il est significatif, en tout cas que, tout pachidermique qu'il soit, l'empire de presse ait dû renoncer à plaider sur le fond, de crainte d'apparaître devant l'opinion comme le défenseur du racisme. Dans un premier temps, Me Benatar avait bien tenté de recueillir des preuves de la « mauvaise foi » du mrap. Mais il n'avait réussi à réunir que des communiqués de ... l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris. Un peu compromettant tout de même. Bien entendu, pas un mot de ces «preuves » à l'audience et c'est Me Jacoby qui dut révéler la manœuvre.

Comme quoi le temps n'est pas encore venu, en France, où l'on puisse se tarquer comme d'un honneur de sa sympathie active ou de sa tendre indulgence pour les racistes de Prétoria.

Racine MAIGA

télés banalisation de l'apartheid

Le 2 mars 1979, sous le titre « L'Afrique du Sud gagne une bataille », l'hebdomadaire gouver-nemental sud-africain « South African Digest » se félicitait des bonnes dispositions de la direction d'Antenne 2 à l'égard des suggestions de Prétoria. Aujourd'hui, les choses se concrétisent. « Pour tout l'or du Transvaal », une coproduction franco-sud-africaine, présente sur cette chaîne, sous forme de feuilleton, une vision idyllique d'un des épisodes de la conquête colo-

Pour ne pas être en reste, TF1 a diffusé, le 21 octobre dernier, le match de boxe entre le Blanc sud-africain Coetzee et le Noir américain Tate. La publicité faite autour de ce match a été clairement présentée, en Afrique du Sud, comme un moyen de propagande au service du régime ra-ciste. Rappelons que la fédération internationale de boxe (WBC) condamne les rapports sportifs avec l'Afrique du Sud, conformément au vœu du mouvement olympique et que ce match était organisé par une fédération concurrente dont les principaux dirigeants sont ... sud-afri-

Il est d'autant plus déplorable que TF1 se soit prêté à cette opération que le mrap avait demandé, par lettre, aux trois directeurs de chaînes, de ne pas retransmettre le match. Le silence indifférent de ces responsables ne peut que renforcer l'inquiétude qu'éprouvent les antiracistes devant toutes ces tentatives télévisées de banalisation d'un crime contre l'humanité

au fil des jours au fil des jours au fil des jours

liberté pour dessie woods

Dessie Woods, une jeune femme noire américaine, purge une peine de 22 ans de prison au pénitencier pour femmes de Hardwick (Georgie). Le 17 juin 1975, elle a tué l'homme blanc qui essayait de la violer en retournant contre son agresseur l'arme dont il la menacait. Elle fut condamnée par un jury soumis aux pressions du juge Dessie Woods a 34 ans, elle est mère de deux enfants. Depuis 3 ans, elle est isolée dans une cellule, affaiblie par les drogues qu'on lui administre de force. Depuis sa condamnation, la Cour refuse tous les appels

Le crime de Dessie Woods, c'est d'être noire. Aux Etats-Unis, pour que le viol soit considéré comme un crime, il faut, la plupart du temps, que la victime soit blanche et l'agresseur présumé, noir Quand la victime est noire, quelle que soit la race de l'agresseur, le viol n'est pas considéré comme un crime. Quand l'homme et la femme sont blancs, le viol est ignoré. C'est un vieux système qui terrorise hommes et femmes de la communauté noire, divise les races et dégrade toutes les femmes

Un Comité National pour la Défense de Dessie Woods se bat aux Etats-Unis pour obtenir la libération immédiate de Dessie Woods. A sa demande, un Comité de Soutien à Dessie Woods s'est constitué à Paris pour exiger sa libération immédiate et inconditionnelle, Comité auquel le mrap apporte son soutien. Il fait circuler une pétition qu'on peut lui demander par téléphone le mercredi soir de 20h à 23h au 277.36.32 ou que l'on peut se procurer au mrap. Le soutien financier peut être adressé à l'ordre du MIFAS, 46 rue de Vaugirard 75006 PARIS, en précisant : Comité Dessie Woods

Robert PAC

les indiens sortent de leur réserve

Du lundi 24 au vendredi 28 septembre s'est déroulé, à la FNAC du Forum des Halles, une série de rencontres sur les « Indiens d'Amérique Latine

Pendant ces journées, un mélange bizarre d'intellectuels « spécialistes des affaires indiennes », présentant évidemment chacun un livre sur la question, de représentants du gouvernement bolivien oppresseur des Indiens, de musiciens en quête de publicité, de théoriciens et d'invités de bonne vo-

lonté, devait se réunir pour discuter de thèmes aussi variés que L'Amérique indienne et l'Occident », «Les républiques latinoaméricaines et les nations indiennes », « L'art musical des Indiens des Andes», «Les mouvements sociaux chez les nations in-

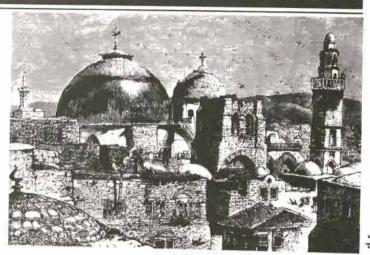
Face a un programme aussi riche, on pouvait s'interroger sur les intentions véritables des organisateurs puisque les Indiens n'avaient pas été invités à ces rencontres. Or, il est aujourd'hui facile de contacter à Paris des Indiens qui soient d'authentiques porte-paroles du mouvement indien en Amérique du Sud.

Les Indiens ont relevé l'affront et, présents au Forum dès le premier jour, ils ont élevé une ferme

protestation et engagé le véritable débat avec un public conquis d'emblée qui dialogua avec eux, délaissant les « spécialistes » et s'arrachant une déclaration ronéotypée qu'ils distribuaient.

L'initiative de la FNAC échappait ainsi aux écueils du paternalisme et contribua, au contraire, à faire mieux connaître au public français la véritable situation des Indiens

proche-orient



Tôt ou tard, Jérusalem ville de paix

La démission du général Dayan, le 20 octobre dernier, de son poste de ministre des Affaires Etrangères d'Israël témoigne des évolutions qui se font jour dans la société israélienne à propos de la question palestinienne. Le général Dayan a implicitement reconnu qu'à travers son geste, il entendait : 1) manifester son désaccord à l'égard de la politique intensive d'implantations de colonies en Cisjordanie telle qu'elle est pratiquée par le gouvernement Begin ; 2) émettre des réserves sur la politique concernant la Syrie avec la quelle, pense-t-il, il faut la paix « avec ou sans le Golan » ; 3) dénoncer la manière dont est menée la guerre au

Ces derniers mois, le général Dayan n'avait pas hésité à rencontrer les maires palestiniens connus pour les liens qu'ils entretiennent avec l'O.L.P. Le 16 octobre, il déclarait à une délégation de juifs américains : « Tôt ou tard, les Palestiniens se joindront aux négociations. Je peux vous dire ceci : ils ne veulent pas rester sous notre mination. Ils ne veulent pas que nous poursuivions notre implantation ». Ces déclarations ont été faites le 16 octobre, soit quatre jours avant qu'il ne donne sa démission.

En Israël même, une évolution est nettement perceptible. Le dimanche 20 octobre, le jour de la démission de Dayan, le mouvement « La paix maintenant » organisait une manifestation réunissant 80.000 personnes pour protester contre les implantations illégales en Cisjordanie. Quelques jours auparavant, un sondage réalisé en Israel révélait que 49% des Israéliens seraient d'accord pour que l'on négocie avec les Palesti niens. Si les attentats cessaient (273 Israéliens tués depuis 1968). Ce pourcentage monte à 55% si l'O.L.P. acceptait de reconnaître Israël ainsi que le préconise le chancelier Kreisky dans un entretien accordé au jour nal «Le Monde » (le chancelier milite pour une reconnaissance mutuelle simultanée)

Dans la Diaspora, des prises de position nouvelles se font entendre ici et là. Le violoniste américain Isaac Stern a déclaré, au cours d'une tournée en Israël : « Comme juif, je suis toujours heureux de venir en Israël mais si la politique du gouvernement actuel se poursuit, je ne sais pas si, à la longue, des juifs comme moi souhai teront encore s'y rendre »

En France, après « Tribune juive », c'est au tour de « La terre retrouvée », qui se présente comme une « tribune sioniste » de se démarquer de la politique du gouvernement Begin. Dans une interview accordée au bimensuel, le professeur Yeshayaou Leibowitz, qui fut directeur de l'Université Hébraïque de Jérusalem, indique : « Pour moi, celui qui ne dit pas clairement : je veux me retirer de tous les territoires, n'est pas dans l'opposi-tion. Et à côté de cette question, aucun problème n'est ni pertinent ni crucial. Il y a dix ans, j'ai dit et je le répète aujourd'hui : l'occupation des territoires et la domination d'un peuple par un autre, est la malédiction de l'Etat d'Israel. Tout comme l'Algérie et le Viet-Nam étaient la malédiction de la France et des Etats-Unis ».

Bien que les contradictions s'exacerbent en son sein, le gouvernement Begin refuse de suivre la voie de la sagesse telle qu'elle est tracée par le professeur Leibowitz et tous ceux qui militent en Israël pour la reconnaissance du droit pour les Palestiniens à avoir une patrie. Pour l'heure, la politique dans les territoires occupés reste inchangée. La Cour Suprême israélienne a bien, le 21 octobre, exigé le démantèlement d'une colonie « sauvage ». Čela n'a pas, pour autant, freiné les implantations en Cisjordanie à l'initiative d'un mouvement religieux extrémiste « le bloc de la foi » et d'un nouveau parti, récemment constitué, « Résurrection » qui affirme qu'Israël « doit étendre sa souveraineté sur l'ensemble des territoires occupés »

Pour protester contre cette politique déjà en œuvre et alerter l'opinion mondiale sur les vexations dont ils sont l'objet de la part des autorités israéliennes, 5.000 prisonniers palestiniens détenus dans une trentaine de prisons israéliennes ont fait la grève de la faim. Et les bombardements continuent à faire des victimes in-

nocentes parmi les populations du Sud-Liban.

■ aufildes jours ■ aufildes jours ■ aufildes jours ■ aufil

d'Amérique du Sud et la réalité de leur lutte aujourd'hui,

le pontife et l'humble servante

Lors de son récent voyage aux Etats-Unis, Jean-Paul II a, à plusieurs reprises, affirmé la contradiction qui existe entre le racisme et l'esprit évangélique. C'est ainsi qu'il a rappelé les liens profonds qui unissent les religions juive et chrétienne en saluant chaleureusement la puissante communauté israélite de New-York. Il a en outre insisté sur le respect des droits des travailleurs immigrés, et notamment ceux des immigrés sans papiers. Il faisait allusion au grave problème de milliers et de milliers de travailleurs latino-américains qui connaissent, aux USA, une répression impitoyable. Mais la lecon ne vaut-elle pas également pour la France?

Par ailleurs, le prix Nobel de la Paix a été décerné à sœur Thérèsa. une religieuse d'origine yougoslave, qui a consacré sa vie à soulager la misère des hommes et des femmes qui vivent dans les bidonvilles gigantesques de l'Inde. Un prix bien mérité qui montre que l'homme n'est pas obligatoirement voué à l'égoisme et à l'étroitesse

Sœur Thérèsa.



un appel du rabbin kaplan

Après la condamnation, dans les termes les plus vifs, par le Parti communiste (Pierre Juquin), par le Parti socialiste (Laurent Fabius) et le R.P.R. (Jacques Chirac), de la renaissance du racisme et de l'antisémitisme, c'est au tour du grand

12

rabbin Kaplan de lancer un appel solennel au gouvernement. Au cours d'une cérémonie organisée à la synagogue de la rue de la Victoire, il a déclaré ceci :« Il est unfait auquel, en général, on ne porte pas la vigilante attention qu'il mérite. C'est que tout racisme et que tout antisémitisme, l'un comme l'autre, de par les sentiments de refus, de rejet, de mépris de l'autre qui les animent conduisent qu'on le veuille ou non, à plus ou moins longue échéance, mais fatalement, à vouloir l'élimination ou même à mettre tout en œuvre pour l'extermination de l'autre. C'est un processus infernal et tout racisme s'il n'est stoppé, tout antisémitisme, s'il n'est stoppé, ne peut qu'aller, comme l'hitlérisme, d'étape en étape, à l'étape ultime : la solution

Après avoir dressé la liste, hélas I trop longue, des attentats, dé-

finale. Auschwitz ».

prédations et autres manifestations racistes et antisémites, le grand rabbin Kaplan a conclu en ces termes: «J'en appelle solennellement à nos concitovens de toutes confessions et de toutes doctrines philosophiques, les adjurant de ne pas traiter à la légère ces manifestations d'un nazisme toujours virulent qui doit être désavoué et condamné publiquement »

pas de bourse pour lorella

Lorella a 21 ans. Elle est de nationalité italienne. Installée avec sa famille depuis plusieurs années Toulon, elle poursuit des études En 1978, elle demande à l'inspec-

tion académique le renouvellement de sa bourse pour l'année scolaire 1978/79. Le 13 juillet 1978, sa lettre lui est renvoyée avec la mention manuscrite suivante : « En réponse à votre lettre ci-jointe, je vous informe qu'étant de nationalité italienne vous ne pouvez prétendre à une attribution de bourse départementale... »

Lorella insiste. Elle demande à une de ses soeurs. Vladimira, qui, elle, est de nationalité française, d'intervenir. L'inspection répond le 20 septembre dernier : « Votre soeur Lorella de nationalité italienne ne peut bénéficier d'une bourse départementale ».

L'I.N.C.A.-C.G.T., un institut de défense et d'assistance aux travailleurs italiens, qui a rendu publique l'affaire, montre clairement que ce refus basé sur la nationalité viole la réglementation communautaire confirmée par une jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés Européennes ainsi que la loi du 1er juillet 1972 contre le racisme:

halte à la pollution raciste

Un tract antisémite a été glissé dans de nombreuses boîtes aux lettres de la rue Lamartine à Paris. « Il v a la marée noire lit-on il v a la marée juive. Halte à la pollution de l'Europe. Désinfection de l'Europe. Nègres, juifs, métis dehors ! Marx, Einstein, Picasso, Freud., les juifs ont détruit notre monde, détruisons le monde des juifs ». Cet « appel » se termine par ce morceau de bravoure : « Oui à l'intelligence, oui à la beauté, oui à la race, oui au fascisme ». Sans commentaire

complètement timbré

Des racistes et des antisémites sont à l'œuvre dans plusieurs administrations françaises. Maints cas, parvenus à la permanence juridique du mrap, en apportent la preuve. Ainsi, il y a quelques mois, M. R. envoyait une lettre à ses parents installés depuis plusieurs années en Israel. Quatre mois plus tard la lettre lui est revenue avec la mention « juif » sur le recto.

Alerté par le mrap et un député socialiste M. Vivien, M. Norbert Segard a dû avouer que l'enquête ouverte après cette affaire n'avail donné aucun résultat. Inquiétant.

Tout aussi grave ; au ministère des Transports (service d'analyse économique), des employés juifs et antillais recoivent régulièrement des lettres anonymes d'injures racistes et de menaces. L'enquête ouverte n'a débouché, pour l'instant, sur aucune inculpation.

quatre ans en enfer

Le drame sans précédent qu'a connu, ces dernières années, le peuple

« Lors de l'évacuation de Phnom-Penh dans les hôpitaux, les malades, les grands blessés, étaient abandonnés à leur triste sort, on en achevait même. Les orphelins, petits et grands, ont été délaissés car personne ne s'occupait plus d'eux. Les opérés restaient sur la table d'opération, les accouchées également, délaissées ainsi que les nouveaux-nés.

D'innombrables familles étaient transférées constamment d'une ré gion dans une autre, sans pouvoir se fixer définitivement dans un même endroit. La famille était disloquée : maris, femmes, parents, enfants, vivaient le plus souvent séparément. Tous étaient incorporés dans des bri-

Pendant 4 ans, nous avons assisté journellement à des scènes de tue ries. Ils tuaient les gens pour la moindre faute, et même sans qu'ils aient commis aucune faute. Les enfants n'étaient pas épargnés. C'est ainsi que des familles entières étaient massacrées, jetées dans des milliers de fosses communes, si bien que pendant 3 ans, huit mois et vingt jours, le Kampuchéa a perdu la moitié de sa population.

« Ils ont inventé des méthodes extrêmement variées pour exterminer les gens, surtout ceux qu'ils appelaient « les gens du 17 avril » (17.4.75). Ils utilisaient des armes contondantes comme des bâtons, des marteaux, des pioches, ou des armes tranchantes pour décapiter, éventrer. Ils arrosaient parfois d'eau bouillante, enterraient vivants, jetaient les gens dans des puits, ou dans les rivières, ou dans les étangs où l'on fait l'élevage des crocodiles. Ils allaient jusqu'à percer les corps avec un instrument métallique pointu, à écarteler des enfants, etc.

ma tâche humanitaire. Il m'a fallu vivre 4 ans sous un régime dictatorial, de génocide unique au monde, avant que je sois à nouveau en mesure de rendre des services à mes compatriotes, aux veuves, aux orphelins dont vous ne pouvez imaginer les souffrances sans les avoir vus et entendus. »

■ aufildes jours ■ aufildes jours ■ aufildes jours ■ aufil

un immigré sur cinq est portugais

Au cours de sa visite en France, du 8 au 11 octobre dernier, le général Eanes, Président de la République du Portugal, a évoqué avec les autorités françaises la situation des travailleurs portugais dans notre pays. Selon le journal «Le Monde », généralement bien informé, « le gouvernement français aurait refusé d'inclure dans le texte qui sera prochainement soumis à l'Assemblée une clause exemptant de son application « les ressortis sants des pays candidats au marché commun »... Rien n'a été dé cidé pour les immigrés au chômage, ainsi que pour ceux qui sont entrés clandestinement en France depuis 1974 ».

En 1978 sur 4.1 millions d'étrangers installés en France, on comptait environ 882.000 Portuguais (1). La communauté portugaise est ainsi la communauté étrangère la plus nombreuse en France devant les Algériens (830.000), les Italiens (529.000), les Espagnols (486.000), les Maro-cains (376.000). 25,7 % des salariés étrangers sont portugais, 24,1 % Algériens, 10,8 % Marocains et 10,1 % Italiens. Les travailleurs portugais occupent des emplois de manœuvres (16,6%), d'ouvriers spécialisés (37 %), d'ouvriers qualifiés (40.3%), d'employés (4,7%), d'agents de maitrise et techniciens (1 %), de cadres (0.1 %)

migrations *, Nº 955 (1/10/1978).

motif

qui sème le vent...

de poursuites... pour parasitisme ! D'autres militants juifs ont été ces dernières semaines l'objet de

(1) Chiffres tirés de la revue « hommes et

réduction de personne

Parce qu'elle collabore à la rédaction du journal clandestin « Les juifs en Ú.R.S.S.», Mme Tzilya Raitburd Mendhétizky a été arrêtée par la police puis, au bout de trois jours d'interrogatoires, relachée. Son époux, qui est souvent présenté comme un « savant-refusnik », a lui aussi été victime de tracasseries administratives. Renvoyé il y a quelques temps de l'∝ Institut des Sources Electriques » où il travaillait depuis près de 25 ans, pour motif de « réductions de personnel », il est menacé

d.o.m.

mesures discriminatoires. Ainsi, Elena Oleimek et Genacy Khaisin ont été respectivement condam-

nés à 15 et 10 jours de prison pour « houliganisme ». Un autre candidat à l'émigration en Israel et qui avait obtenu un visa de sortie a été arrêté. On lui reproche d'avoir injurié un notaire antisémite.

feuilles de route d'un nazi français

A l'appel de son nom, l'homme s'avance d'un pas ferme. Vêtu d'une tenue militaire française, manches de chemise retroussées à l'intérieur, pantalon de treillis impeccablement repassé plongeant dans une paire de rangers luisant sous la couche de graisse, il s'arrête devant la parre et dans un garde à vous retentissant répond : « Présent ».

Ce mercredi 3 octobre, Hamon comparaît devant le tribunal correctionnel de Melun, poursuivi par le Parquet pour « incitation à la haine ra ciale ». Le mrap s'est constitué partie civile.

Les faits remontent à l'année passée. Hamon avait organisé du 16 au 18 juin 1978 un rassemblement au château de Blandy-lès-Tour (Seine et Marne). Sous prétexte de fêter « le solstice d'été », onze personnes, dont plusieurs Allemands de l'Ouest, revêtues des uniformes noirs, arborent des insignes nazis et parcourent dans cette tenue les rues du village au son de marches militaires qui rappellent aux habitants une triste période. D'ailleurs, drapeaux hitlériens et autres emblèmes décorent le château

Suite à un arrêté municipal, la police intervient alors pour faire cesser ce qui, à l'évidence, est un rassemblement nazi.

Mais Hamon n'aime pas s'entendre dire ce qu'il doit faire. La lettre ouverte qu'il rédige et distribue un peu partout en Seine-et-Marne a pour but de faire connaître les idées de son groupe aux habitants de la région. On peut y lire : « François Duprat, cet historien et ami qui démysti fiait l'escroquerie des 6.000.000 dans les camps »... « Il est inadmissible de voir dans nos provinces la colonisation juive » ... « La France ne sera la colonie de personne, surtout pas celle des juifs ». Et le fürher au petit pied termine par cette menace : « Si un de chez nous tombe encore, nous exercerons notre droit de légitime défense en frappant à la tête...

C'est pour ce tract que Hamon est poursuivi. Mais qui est Hamon ? Un fou? Un nazi doctrinaire?...

Au moment de la guerre d'Indochine, Hamon s'engage dans les parachutistes. En 1957, l'Indochine n'a plus besoin de ses services, aussi troque-t-il le béret vert contre le képi de policier. En 1961 il est, selon lui, mis à la retraite par une procédure de réforme suite à des blessures recues en 1959.

Mais en fait, son histoire est quelque peu différente. Hamon n'a pas été mis à la retraite mais révoqué de la police pour le meurtre d'un Arabe en 1961. Il milite ensuite au sein de l'O. A. S., puis s'engage dans un commando d'Ordre Nouveau : le groupe « SS 88 Levant ». En 1968 il se livre à des représailles contre les débits de boissons tenus par des

Au cours de l'instruction, déjà, Hamon prouvera qu'il n'est pas de ces antisémites romantiques : « Je veux bien être défendu par un avocat, déclare-t-il au juge, quel qu'il soit : rouge ou blanc. N'importe qui, tout sauf un iuif ».

A l'audience, Hamon confirme ses idées sans aucune gêne. Il s'explique ; il est là pour cela : « Je suis fier d'avoir été révoqué en tant que nationaliste » ; « C'est un honneur pour moi d'avoir organisé un rassemblement raciste et nazi ». Pour lui, la preuve que les six millions de juifs morts dans les camps sont une «invention de la juiverie internationale » c'est « qu'il n'y a pas de montagne sur la vaste plaine d'Auschwitz ».

Les rappels à l'ordre du président ont permis que, cette fois, on n'entende pas les mots « *vermine juive* » qu'Hamon avait employés au cours de la première audience. Pour voir jusqu'où pouvait aller sa « *haine du* juif », le président du tribunal n'hésite pas à faire appel à son imagination, mais rien n'y fait : même face à la mort, Hamon refuserait de se faire soigner par un juif!

Me Tuffet, avocat du mrap, devait qualifier Hamon de dangereux nazi et le présentait comme un aboutissement musclé du racisme bon

Le procureur Laur sera ferme : « Ce procédé est ignoble et provoque in discutablement la haine » dira-t-il en évoquant les méthodes de Hamon, avant de demander une peine d'un an de prison ferme.

L'avocat du nazi, Me Burdeyron, déclarait dans une émouvante envolée : « Dans notre pays, la liberté d'expression doit être entière », pour enfin conclure : « Rien ne prouve que six millions de juifs soient morts dans les camps «

Le jugement sera rendu le 31 octobre.

Marc MANGIN

martyr du Cambodge interpelle les antiracistes. Le génocide auquel se sont livrés les Khmers rouges et dont on n'apprend que peu à peu toute l'horreur montre que la destruction totale d'un peuple est encore possible aujourd'hui. Nous livrons ici le témoignage de MIle Phlech Phiroun, présidente de la Croix-Rouge du Kampuchéa, qui a vécu le terrible traumatisme

« Les anciens militaires, les fonctionnaires, ont été arrêtés et extermi nés dans la rue même, sans jugement. Après quelques instants la capitale s'est transformée en une ville morte, affreusement triste, lugubre, silencieuse. Les villes de province ont subi le même sort.

gades de production dans les « communes ».

« Je m'occupais de la Croix-Rouge depuis plus de 20 ans, absorbée par

en Martinique durant le mois d'octobre. Que ce soit à la Réunion ou aux Antilles, les grévistes ont mis en avant les revendications sui-

Grève générale à l'appel de tous

les syndicats à la Réunion le 19oc-

tobre. Imposantes manifestations

de rue en Guadeloupe le 16 octo-

bre pour la visite de Paul Dijoud, La lutte contre le racisme a égasecrétaire d'Etat aux T.O.M. et lement été au centre des préoccu-D.O.M. Grèves massives et défilés pations des grévistes. Dans plusieurs entreprises, ce thème est en effet apparu. Des travailleurs antillais ont d'ailleurs obtenu dans certains cas le remplacement de resvantes : défense de l'emploi, mainponsables métropolitains connus tien du pouvoir d'achat et aligne pour leur racisme

ment sur celui des travailleurs mé-

tropolitains, extension aux T.O.M

sur l'indemnisation du chômage.

D.O.M. de la nouvelle législation.

NE VOULONS PAS

Grèves et manifestations pour l'arrivée de M. Dijoud aux Antilles.

THE DES DANSEUSES EN

expulsion pour service rendu

Lu dans le « Dauphiné Libéré » du 13 octobre 1979 : « Chamonix :

— Un fait divers peu banal a eu pour cadre il y a quelques jours le centre de la station de Chamonix. Tard dans la nuit, un homme, Emile Delporte, travaillant sur un chantier de la station, avait entraîné par la force dans les W.C. de la gare une jeune femme. Bien qu'elle se soit débattue, il aurait tenté d'abuser d'elle.

Un Algérien, Laid Beloilhi, entendant les cris de la jeune femme, passa par la fenêtre des W.C. pour lui porter secours. Il fut jeté dehors par Delporte. Mais, n'écoutant que son courage, il escalada à nouveau l'extérieur des W.C. pour revenir par le même chemin et cette fois délivrer la jeune femme.

L'Algérien a été entendu par les gendarmes comme témoin et comme acteur courageux de ce fait divers mais on s'est aperçu qu'il était en infraction avec un arrêté d'expulsion et qu'il faisait l'objet de recherches.

Delporte a été jugé à Bonneville en flagrant délit et condamné à trois mois de prison fermes et 10 avec sursis pour outrage public à la pudeur. Quant à l'Algérien courageux, il a été écroué en attendant d'être expulsé. »

racisme au menu amende au dessert

M. Michel Raffin, le gérant de la Brasserie des Abattoirs », à Lyon, estime qu'on ne peut être « étranger » et bon cuisinier. Il a ainsi reusé d'embaucher M. Abdel Hamid Boudra au motif qu'il est de nationalité algérienne. Ce dernier s'était pourtant présenté avec un certificat favorable de son ancien employeur (M. Boudra avait été licencié auparavant pour raison économique). M. Raffin est même allé jusqu'à écrire de sa main sur fiche réglementaire de I'A.N.P.E., sous la rubrique « motif du refus d'embauche : « Étranger ». Une explication qui tombe sous le coup de la loi du 1er juillet 72 contre le racisme

M. Raffin s'est donc retrouvé, à l'initiative du mrap (avocat Me Alain Gourion) et de la C.G.T., devant la 5ème chambre correctionnelle du Tribunal de Lyon. Il a été condamné à 2.000 francs d'amende et devra en outre payer, à titre de dommages et intérêts, 2.000 F. à M. Boudra, 1.500 F. au mrap et 500 F. à la C.G.T.-hôtel-

café-restaurant. Un jugement qui n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde puisque plusieurs personnes se sont exclamées, à l'énoncé du verdict : « On n'est plus en France ».

pas de prime pour le chasseur d'arabe

« J'ai fait au grand jour ce que les autres n'osent pas faire », a expliqué aux policiers marseillais venus l'arrêter M. Olivés. Que faisait « au grand jour » M. Olivés ? C'est simple, à la nuit tombée, armé soit d'une 22 long rifle, soit d'un révolver magnum 357, il partait à «la chasse à l'Arabe » ainsi qu'il le dit si bien. Pendant plus de cinq semaines il a pris pour cible plusieurs foyers Sonacotra où sont hébergés des travailleurs immigrés, tirant en particulier sur les fenêtres. Dans la seconde semaine d'octobre un tra vailleur de la rue Felix-Pyat a d'ail leurs été blessé par M. Olivés. Ce dernier ne regrette d'ailleurs pas son geste « Il faut en finir avec l'invasion, a t-il déclaré aux policiers Alors j'ai décidé de chasser l'Arabe en tirant sur les foyers où ils sont logés aux frais des contribuables français. J'espère que cette action de salubrité publique aura un grand retentissement dans la presse »

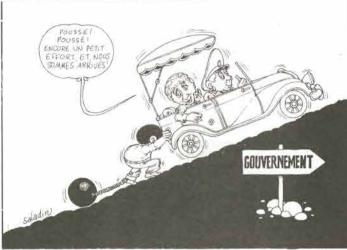
Puis, sans doute pour amadouer les enquêteurs, il a ajouté : « J'ai failli être des vôtres. J'ai fait un stage de huit mois dans la police ». Le mrap a décidé de se constituer civile dans cette très grave affaire qui témoigne de la montée de la violence raciste à Marseille.

pas de petit noir pour doudou

La condamnation, ces derniers mois, de plusieurs cafetiers qui pour des raisons racistes avaient refusé de servir des clients noirs ou arabes n'a pas incité le gérant d'un café de la rue Magenta, à Paris, à faire preuve d'un peu plus de prudence. Au mois d'octobre il s'en est pris à un consommateur sénégalas, M. Doudou D.

Histoire de «s'amuser», sans doute, il a fait éclater sous le nez du consommateur africain une bombe lacrimogène. Pour faire bonne mesure, il appela ensuite la police. Que croyez-vous qu'il advint? Devinez I Les policiers, au lieu d'admonester le cafetier raciste, se sont au contraire livrés à un tabassage en règle de M. Doudou D. Celui-ci a été inculpé de rébellion à agent. Il sera jugé le 13 novembre.

le zimbabwé veut vivre libre



Au Zimbabwé, des hommes et des femmes meurent tous les jours sous les balles de l'armée raciste. Les camps de réfugiés, dans les pays voisins, ne sont pas épargnés et l'Afrique du Sud de l'apartheid n'hésite pas à prêter main forte à ses alliés dans ces opérations de représailles. A la conférence de Londres, l'enjeu, c'est la paix et la libération, une libération qui passe par la transmission du pouvoir à ceux qui ont conduit le peuple dans sa lutte.

en bref

■ Les gardiens de la paix ne sont pas à l'abri du racisme. Un agent antillais en a fait récemment la triste expérience. Conduit à intervenir Gare de Lyon où un consommateur refusait d'acquitter son dû, il a été reçu par des insultes racistes.

■ La ligue anti-diffamation du B'nai B'rith a protesté contre le projet de manifestation que le Ku Klux Klan envisage d'organiser à Virginia Beach aux U.S.A. Cette démonstration raciste est mise sur pied par des membres du personnel du quartier général de la flotte américaine pour l'Atlantique.

Les droits des Baha'is (une minorité religieuse) n'ont pas été reconnus par les responsables chargés de rédiger la nouvelle Constitution iranienne. Les Baha'is de
France, dans un communiqué, ont
« exprimé leur très grande inquiétude » et revendiquent pour leurs
corréligionaires la possibilité de
« jouir de leurs droits civiques
comme les autres citoyens ».

■ La commission école et tiersmonde du Centre de Documentation Tiers-Monde vient de publier dans la revue « Solidarité », un très intéressant dossier sur la manière dont le tiers-monde est présenté dans les nouveaux manuels d'histoire et de géographie de la classe de 4ème. Un document que l'on peut se procurer à l'adresse suivante 20, rue Rochechouart, 75009 Paris, Tél. 285.25.37. Les trois policiers qui se sont rendus coupables du viol d'une jeune algérienne de 14 ans ont été condamnés à de lourdes peines de prison 15 ans de réclusion criminelle pour deux d'entre eux et 7 ans de la même peine pour le troisième.

■ La résolution finale adoptée lors du congrès de la C.F.D.T.-police précise que « sous couvert de la sécurité, l'Etat développe une politique de répression conduisant à des atteintes aux libertés individuelles et collectives, à travers notamment les lois sur les immigrés, la loi anti-casseur, les restrictions aux manifestations sur la voie publique, les enquêtes administratives pré-recrutement et les interpellations préventives ».

■ Au cours de la manifestation organisée par plusieurs mouvements de femmes à Paris, le 6 octobre, de la musique arabe a été diffusée par haut-parleur. Un badaud n'a pu s'empêcher de s'exclamer : « Voilà maintenant qu'elles passent de la musique bougnoule, on aura tout vu ».

■ A la suite de la plainte déposée par le mrap, en octobre dernier, contre la secte « Les enfants de Dieu » pour diffusion d'un tract antisémite, le Juge d'Instruction a fait connaître au Mouvement, le 27 septembre, qu'il avait décidé, après enquête, de transmettre le dossier pour inculpation.

_dossier



la loi bonnet au sénat

gène et luttes

Le débat qui a eu lieu, au Sénat, le 18 octobre, à propos du projet de loi Barre-Bonnet sur l'immigration a donné lieu à une instructive confrontation. Instructive par la qualité de nombreuses interventions mais aussi par la gène éprouvée par le ministre de l'Intérieur à défendre son méchant rejeton.

Nous présentons ici les passages les plus signitatifs des diverses interventions et nous reviendrons, dans le prochain numéro sur les résultats de cette discussion.

Dès la première intervention, celle de M. Tailhades, les dangers du texte gouvernemental sont mis en lumière. Le sénateur socialiste qui demandait, au nom de son groupe, le rejet du texte pour anticonstitutionnalité a par ailleurs évoqué l'activité positive et efficace du mrap pour mobiliser l'opinion publique et informer les parlementaires.

« Il est reconnu qu'aux yeux de certains gouvernants, dans l'esprit desquels la notion de justice semble plus floue que la notion d'arbitraire, le respect du droit apparaît souvent comme une faiblesse dont il convient de se défier.

« Oh, sans doute, sur la scène internationale, ceux qui parlent officiellement au nom de la France, drapés dans leur libéralisme, se veulent volontiers défenseurs des droits de l'individu et des libertés humaines. Mais quel fossé entre leurs déclarations et leurs actes quotidiens l'Quelle contradiction entre, d'une part, le désir de rejeter massivement des immigrés venus, pour la plus grande part, de pays en voie de développement et, d'autre part, la politique étrangère de la France à l'endroit du tiers-monde!

« Est-il possible d'accorder crédit à ces tentatives du pouvoir de se poser en inter-locuteur privilégié auprès de ceux qui vont voir leurs difficultés accrues par les mesures répressives qu'il entend prendre en matière d'immigration ? Quelle tromperie de laisser accroire que le refoulement considérable d'immigrés est nécessaire dans la lutte à mener contre le chômage, alors que les travailleurs étrangers comptent pour 8 p. 100 dans la population et sont absolument indispensables dans nombre de secteurs de base de notre économie!

« Dans une adresse aux membres du Parlement, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples souligne, à mon sens avec beaucoup de justesse, le danger des propositions du Gouvernement et précise que « leur adoption constituerait une régression très grave du droit français et des atteintes sans précédent aux droits de l'homme proclamés dans le préambule de la Constitution française et dans les conventions internationales ». L'appréciation est sévère. Je suis persuadé que, comme moi, vous la jugerez fondée.

« Lorsqu'un texte prévoit, comme c'est le cas pourle vôtre, monsieur le ministre, l'implantation de lieux d'internement et met à l'écart l'autorité judiciaire, gardienne des libertés individuelles, il ne saurait être accepté par un républicain si celui-ci entend rester fidèle aux enseignements et aux exigences de la République ...

dossier

« J'ai vécu, comme beaucoup d'entre vous, j'en suis persuadé, les jours amers de l'été et de l'automne 1940 (M. le ministre lève les bras au ciel). En ce temps là c'était le juif, le communiste, le socialiste, le franc-maçon qu'il fallait débusquer. Combien misérables étaient les accusations portées contre eux l lls étaient coupables d'avoir conduit la France à l'a-

bîme, coupables d'avoir saboté la production du pays, d'avoir disloqué la défense nationale et provoqué la défaite. La propagande, vous vous en souvenez, allait bon train. Al-je besoin de vous demander de vous défier de ces campagnes faciles à déclencher car l'opinion, hélas l'est facile à mettre en condition? »

le bouc, l'autruche, le vautour

Plusieurs sénateurs appartenant au groupe communiste sont intervenus pour demander que soit votée la question préalable, une procédure qui aurait permis, comme le demandait le mrap, que la discussion du projet Bonnet soit discutée en même temps que le texte de MM. Boulin et Stoléru.

Nous reproduisons ici des extraits des explications données par MM. Lederman et Le Pors sur ce qu'ils considèrent comme les véritables objectifs des projets gouvernementaux.

M. Lederman « On a mis l'opinion publique en condition par une propagande savamment organisée depuis des mois et les propos que j'ai entendus, ce matin, ici même, dans la bouche de l'un des deux premiers orateurs, y contribuent encore. Les Arabes, ces indésirables — « éléments de friction constante », écrit le Figaro à la une — les Noirs, ce sont là, n'en déplaise à ceux qui ont rédigé les projets, de précieux boucs emissaires. Les voilà bien, les responsables du chômage!

« Sans doute, le départ de 150.000 im migrés ne libère-t-il pas plus de 13.000 emplois; sans, doute, 2,000 travailleurs étrangers de moins à Billancourt ne permettent-ils pas l'embauche d'un seul Français; sans doute, ainsi que le démontre un rapport officiel de 1977, le refoulement massif de travailleurs immigrés serait-il source de chômage technique, notamment dans le secteur de l'industrie automobile. Le pouvoir ne l'ignore pas, comme il n'ignore pas que sans travailleurs étrangers - je reprends ce que disait voilà un instant mon collègue, M. Béranger - il serait plus difficile de creuser des tunnels, de construire routes et maisons, de veiller à la propreté des

« Ce que l'on souhaite, en vérité, ce n'est pas seulement diminuer le nombre des immigrés, mais c'est aussi les renouveler. Quelques 67 p. 100 des travailleurs étrangers sont installés en France depuis plus de onze ans aux côtés de leurs camarades français. Ils participent aux mouvements revendicatifs. Ils n'acceptent plus de faire n'importe quoi à n'importe quelles conditions. En bref, leur niveau d'insertion dans la classe ouvrière française ne leur permet plus de jouer le rôle de « prolétaires de réserve » que l'on attend d'eux.

« Isolés, inquiets, de nouveaux immigrés qui se tiendraient tranquilles, tel est

le souhait du pouvoir et du patronat. Michelin, Simca-Chrysler ouvrent la voie; ils ont embauché, d'après le journal L'Expansion, des réfugiés du Sud-Est asiatique peu exigeants car inorganisés. On veut espérer que, selon le désir exprimé par M. Ambroise Roux, vice-président du Conseil national du patronat français, ils permettront de « résister à la pression sociale »: tout au moins faciliteront-ils la surexploitation de la main-d'œuvre. Ainsi, grâce à l'habile combinaison des projets Bonnet-Stoléru-Boulin, les vacances utiles au renouvellement du contingent des travailleurs étrangers vont pouvoir être créées. »

M. Le Pors : « J'ai recherché s'il v avait

une corrélation entre les réajustements du prix du pétrole et les offensives antiimmigrés menées en France, notamment à l'intigation du Gouvernement. Eh bien ! j'en ai effectivement trouvé une. Les premiers projets anti-immigrés remontent. en effet, à 1973-1974 et, aujourd'hui, le Gouvernement mène de front une attaque contre les pays de l'O.P.E.P. et contre les immigrés, car vous voulez accréditer, dans l'opinion, l'idée que ce sont les Arabes et les immigrés - les Arabes de l'intérieur et de l'extérieur, si l'on veut qui sont la cause de nos difficultés en France. Peut-être réussirez-vous à tromper une partie de l'opinion publique. En tout cas, ne comptez pas sur nous pour vous laisser faire en ce domaine...

« Monsieur le ministre, le secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, dans un récent article, évoquait deux politiques possibles : celle de l'autruche et celle du bouc. Mais la politique de l'autruche, c'est la vôtre dans la mesure où vous ne voulez pas tenir compte de la réalité de l'immigration actuelle ; et la politique du bouc émissaire c'est, à l'évidence, la vôtre. Nous l'avons suffisamment démontré. Mais ce que votre texte nous montre en complément, c'est qu'il y a encore entre le bouc et l'autruche la place du vautour. »

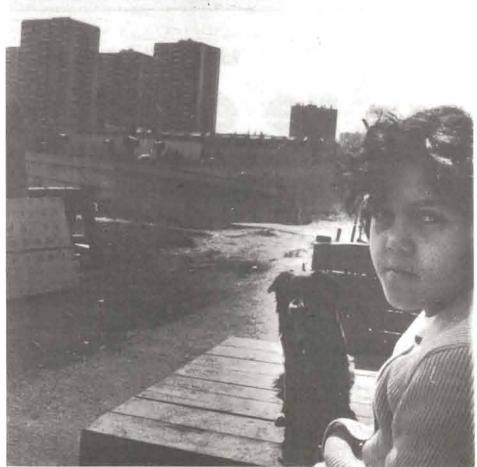


Photo Abdelahak

_dossier



A la manifestation unitaire des syndicats, le 17 octobre, le mrap était présent.

des traditions d'accueil

La Commission des lois et la Commission des affaires sociales avaient été appelées à travailler sur le projet du gouvernement. Les rapports de ces commissions ont montré combien les intentions ministérielles étaient troubles. En témoignent les nombreux amendements proposés, qui vont tous dans le sens d'une atténuation de la rigueur voulue par M. Bonnet ainsi que l'irritation de la Haute Assemblée devant le refus du gouvernement de lui donner à discuter ensemble les deux projets.

Si M. Larché, rapporteur de la Commission des lois, a tenté de minimiser la gêne des parlementaires, tout en critiquant, d'ailleurs, l'action des associations, M. Schwint (P.S.) a clairement exprimé, au nom de la Commission des affaires sociales, que le texte bafouait les traditions d'accueil de la France.

« Alors que le Parlement a été depuis plus de trente ans laissé pour l'essentiel à l'écart de ce qui concernait les conditions d'entrée des étrangers en France, et que le juge administratif a été fréquemment amené à intervenir pour annuler des décisions discutables en cette matière, le législateur ne saurait seulement se manifester pour légiférer d'une manière répressive sans tenir compte des éléments positifs de l'immigration ...

« Je suis heureux de constater que mes propos rejoignent pleinement les réflexions que j'ai pu lire tout récemment dans un grand quotidien du soir et sous des signatures différentes. Un premier article, signé de M. Paul Teitgen, conseiller d'Etat honoraire, était intilué : « L'engrenage discret de l'arbitraire ».

« Un second article se terminait ainsi « Il y a des procédés et des méthodes qui vont trop à l'encontre des traditions profondes d'un pays, voire d'une civilisation, pour qu'ils ne soient pas, à leur heure, dénoncés. « Jeter après usage » est une recommandation publicitaire. Ce n'est point une politique pour des hommes ».

« Je dirai en conclusion que votre commission des affaires sociales a souhaité participer à cette discussion en formulant un avis et en représentant un certain nombre d'amendements pour affirmer très nettement son souci permanent de traiter les immigrés en hommes responsables, dans le respect scrupuleux des droits de l'homme, mais aussi dans le respect de la tradition de la France, terre d'accueil et d'asile depuis trop longtemps déjà pour ne pas manifester une fois de plus sa parfaite solidarité avec tous les migrants qui ont fait confiance à notre pays ».

le oui mais des gaullistes

M. Chérioux, RPR, est pour sa part visiblement partagé entre « une certaine idée de la France » que le projet Bonnet n'est pas de nature à conforter et son appartenance à la majorité qui soutient le gouvernement.

«Le Gouvernement doit faire face, nous ne le savons que trop, à une situation économique particulièrement difficile

« Notre pays, et il n'est pas le seul dans ce cas, traverse une crise économique profonde qui risque de se prolonger. Or, l'actuelle législation en matière d'immigration date de 1945 et elle a été élaborée dans le cadre d'une situation économique diamétralement différente de celle que nous connaissons.

« Aujourd'hui, du fait de cette crise, le problème le plus aigu auquel la France se trouve confrontée est le chômage.

« Si ce projet de loi a pour but l'éviter que des cohortes de travailleurs étrangers viennent grossir les rangs des centaines de milliers de chômeurs recensés par l'agence nationale pour l'emploi, alors il peut être considéré comme salutaire.

« Il est évident que, dans une période où le nombre des demandeurs d'emploi ne cesse de progresser mois après mois, il serait absurde d'ouvrir largement les frontières de notre pays aux travailleurs étrangers. Ce serait contraire à l'intérêt de la France, ce serait également contraire à l'intérêt des travailleurs et, notamment, des travailleurs immigrés déjà installés en France.

« Toutefois, pour éviter une confusion tout à fait regrettable, le Gouvernement aurait dû prendre soin de bien séparer la politique qu'il entend appliquer vis-à-vis des travailleurs immigrés et les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour s'opposer à l'immigration clandestine...

« Il serait indigne de la France qu'elle envisageât de les rejeter maintenant. Ce serait contraire à une certaine idée, à une certaine image de la France, celle que nous a léguée le général de Gaulle et à laquelle nous n'accepterons jamais de renoncer

« En revanche, force est de reconnaître que l'immigration clandestine constitue un véritable fléau, car elle fausse et brise le mécanisme fragile sur lequel repose la politique d'immigration de la France »

les expulsions de 6 heures du matin

Seul M. Max Lejeune (gauche démocratique, majorité) prenait sur lui d'approuver sans réserve le projet du ministre de l'Intérieur. Son discours dépourvu d'artifice mérite d'être lu car il dit tout haut ce que bien d'autres cachent.

Heureusement pour le groupe auquel il appartient, M. de Cuttoli, représentant les Français de l'étranger, évoquait la question du point de vue de ses électeurs et apportait de ce fait un éclairage particulier et intéressant.

M. Max Lejeune : « Certes, la conjoncture économique nous impose aujourd'hui la présence d'étrangers sur notre sol et les accords entre les pays qui composent la Communauté économique européenne prévoient des échanges de main-d'œuvre. Mais, mes chers collègues, prenez garde : il s'agit aujourd'hui de l'immigration clandestine. Or, une poussée de xénophobie existe actuellement dans notre pays. En ce moment, avec le chômage et les conflits sociaux, la xénophobie - j'en ai fait l'expérience dans ma propre ville - s'exprime de la part d'ouvriers français à l'égard d'ouvriers étrangers

« Dans notre groupe de la gauche démocratique, un de nos collègues, ayant été victime d'un larcin dans un train et ayant engagé une procédure judiciaire à l'égard de son voleur, a eu la stupeur de constater, huit jours après, que le cas de ce voleur était classé dans les « immigrés politiques ». Dès lors, vous comprenez que certaines précautions doivent tout de même être prises par les pouvoirs publics, surtout si l'on considère que 500.000 étrangers traversent quotidiennement notre pays de bout en bout.

« L'immigration clandestine est absolument insoutenable, car c'est chez elle que naît essentiellement l'agitation politique, sans parler de la délinquance. Voyezvous, nous sommes trop enclins, en France, à juger les autres d'après nousmêmes. Il est évident qu'en la circonstance, les dispositions proposées par le Gouvernement recueillent l'acquiescement de la grande majorité du peuple de France.

« Moi aussi, j'ai quelques souvenirs. Je me souviens, entre autres, d'une soirée, d'une nuit plutôt, où en France, au moment des grèves insurrectionnelles du Nord et du Pas-de-Calais, l'un de mes grands collègues, M. Jules Moch, alors ministre de l'intérieur, a fait prendre par notre Gouvernement la décision d'expulser les étrangers indésirables du Nord et du Pas-de-Calais. La décision, prise le soir, était exécutée le lendemain matin à six heures. La IVe République n'a donc pas toujours fait preuve de faiblesse, comme on l'en accuse trop souvent. »

M. de Cuttoli : « Dans une assemblée à

caractère politique, un sénateur représentant les Français de l'étranger ne peut pas ne pas se préoccuper des conséquences politiques de l'adoption d'un pareil texte dans des pays à forte immigration, notamment les pays africains dont je représente les Français qui y sont établis, depuis Alger jusqu'à Tananarive. Soyez persuadés, mes chers collègues, que dans ces pays, peut-être d'une façon trop sommaire, on pense que ce projet de loi a surtout pour finalité de se débarrasser facilement d'un certain nombre d'immigrés de façon — cela a été dit — à assainir le marché du travail et que sais-je encore. Cela, mesdames, messieurs, est

des hommes, pas des objets

Lors de la séance, M. Gamboa (communiste) a cité in extenso une lettre de Mgr Herbulot, évêque de Corbeil-Essonnes. Nous en publions ici les passages les plus significatifs.

« Je crains que ce soient les plus démunis, les plus pauvres qui pâtissent. Il y a un « apartheid déguisé » dans ces textes..., un repli sur l'hexagone, qui est loin de l'image de marque que veut donner la France comme « terre d'accueil ». N'est-ce pas un recul de civilisation ?

« En tant qu'évêque, je vous exprime mon désaccord avec ces textes.

« Les travailleurs immigrés ont contribué à la prospérité de la France. Nous sommes liés par l'Histoire à beaucoup de leurs pays d'origine. Si la crise économique et le chômage atteignent durement les Français, est-il vrai que notre culture, soucieuse de respecter la dignité de la personne humaine, puisse, dans une telle situation, ne plus y faire référence?

« Comme le rappelaient le pasteur Maury, le cardinal Etchegaray et Mgr Meletios dans leur lettre de Pâques : « Nous n'avons pas le droit de déterminer le sort des émigrés du seul point de vue économique »...

Un tel projet manque étrangement d'espérance, tourné qu'il est vers le passé, alors que le monde d'aujourd'hui est appelé à relever un défi planétaire. Et dans un tel effort, la France a une place à tenir.

« Enfin, au nom de l'Evangile et comme le rappelait Jean-Paul II dans sa lettre Redemptor hominis — et c'est ce qui justifie ma démarche — : « L'Eglise ne peut abandonner l'homme dont le « destin », c'est-à-dire le choix, l'appel, la naissance et la mort, le salut ou la perdition sont liés d'une manière si étroite et indissoluble au Christ... ». L'homme ne peut renoncer à lui-même ni à la place qui est propre dans le monde visible, il ne peut devenir esclave des choses, esclave des systèmes économiques, esclave de la production, esclave de sès propres produits... Une civilisation au profil purement matérialiste condamne l'homme à un tel esclavage ».



Photo Abdelahak Ser

_dossier

évidemment fort mal perçu et risque — d'autres orateurs l'ont dit avant moi ; d'autres le répéteront à nouveau — d'avoir des conséquences en ce qui concerne nos relations avec certains Etats

« N'est-ce pas M. le Premier ministre lui-même qui déclarait récemment au sujet des travailleurs immigrés : « Notre expansion s'est faite grâce à eux. Nous avons une dette à leur égard »?

« Mes chers collègues, le moment est venu, et il est bien choisi, de s'en souvenir, d'autant que plusieurs centaines de milliers de Français vivent, travaillent dans des pays à forte émigration française et ils craignent le contre-coup des mesures que propose le Gouvernement. Faites-moi confiance sur ce point!

les droits de l'homme ne se divisent pas

Au centre du débat : le respect des Droits de l'Homme. C'est cet aspect que devait développer M. Béranger, radical de gauche, s'étonnant de la contradiction entre les principes affirmés et la réalité.

« Il ne serait pas très cohérent de mener une politique étrangère spectaculairement favorable aux droits de l'homme et au développement des peuples du tiers monde, et de faire, sur notre propre territoire, aux ressortissants de ces pays que nous accueillons, un sort précaire de travailleurs suspects ou d'immigrés en transit

« C'est pourquoi, au nom des droits de l'homme, les sénateurs radicaux de gauche proposent d'amender le projet de loi dans trois directions essentielles : l'expulsion et le refoulement des étrangers doivent être fondés sur un motif réel et sérieux; le contrôle juridictionnel doit être effectif; le respect des droits de la défense doit être garanti...

« Dans la période troublée qui est la nôtre, il est indispensable, Monsieur le ministre, que l'opinion française ne se décharge pas de ses difficultés à vivre sur des victimes que le Gouvernement lui suggère de désigner sous le couvert d'une

loi qui ouvre la porte au racisme et qui développera la xénophobie, à laquelle faisait allusion ce matin un de nos collègues. La France fut une terre d'asile. Pour nous, l'étranger, aujourd'hui encore, doit pouvoir bénéficier de toutes les garanties accordées aux citoyens français. Il ne suffit pas de l'affirmer, encore faut-il que le législateur y consente et le permette. Les

droits de l'homme ne se divisent pas ».

m. bonnet nous jure qu'il n'est pas raciste

A tout seigneur, tout honneur, c'est sur la splendide péroraison du locataire de la place Beauvau que nous mettrons le point final.

Les « cris » du ministre de l'Intérieur en faveur de l'amitié entre les peuples sont si émouvants, ses comparaisons avec ce qui se passe ailleurs en Europe si éclairantes que tout commentaire est superflu.

M. Christian Bonnet: « Sait-on qu'en Allemagne fédérale, la mendicité, le vagabondage, la contravention aux règles régissant une profession sont des cas d'expulsion?

M. Anicet Le Pors. « Oh, oui, on le sait!»

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. « Sait-on qu'en Grande-Bretagne, l'épouse et les enfants d'un expulsé sont eux-mêmes systématiquement expulsés? ».

M. Charles Lederman. « Et alors ? ». M. Anicet Le Pors. « C'est du joli ! ».

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. « Sait-on qu'en Italie sont passibles d'expulsion les étrangers qui ne peuvent justifier de ressources suffisantes ou de l'origine de leurs ressources? ».

M. Anicet Le Pors. « C'est honteux I ». M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. « Sait-on que la Belgique peut refuser l'entrée de son territoire pour menace à la tranquillité publique et la Grande-Bretagne, pays de l'habeas corpus, pour des raisons médicales ?

« Je laisse à chacun de vous le soin de comparer ... et de juger, comme vous y a invités avant moi M. Rudloff.

« En second lieu, avec toute la force de ma conviction, avec la bonne foi dont votre Haute Assemblée, par-delà la légitimité de ses diverses options politiques, a bien voulu me créditer depuis déjà de nombreuses années que nous nous connaissons, je voudrais vous dire, vous redire, vous crier, en réponse à la question posée ce matin par votre rapporteur M. Larché, que le Gouvernement, en vous proposant ce texte, n'entend pas adopter à l'égard des étrangers une politique qui mette en cause notre tradition d'accueil aux persécutés, aux victimes de la haine politique, religieuse ou raciste.

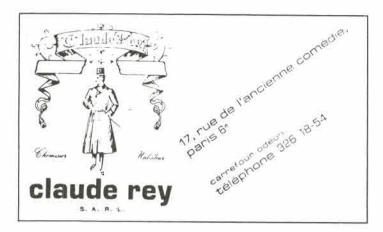
« Il entend seulement — comme il en a le strict devoir et comme en aurait le devoir, à sa place, tout autre gouvernement — disposer des moyens lui permettant de faire respecter les lois de la République et de protéger la communauté étrangère

« Protéger d'abord, si paradoxal que

cela puisse paraître de prime abord, ces clandestins rançonnés d'une manière inhumaine, devant laquelle aucun d'entre nous ne saurait fermer les yeux.

« Oui, les plus généreux d'entre vous, ceux qui sont guidés — et j'en connais! — par des considérations humanitaires, doivent réaliser que là est l'abus, que là est le scandale, et qu'ils ne sont pas dans le texte qui vous est proposé.

« Et puis, et puis ... ceux qui, comme le Gouvernement, comme vous, comme moi, respectent la communauté étrangère et apprécient la contribution qu'elle apporte à l'économie de notre pays, doivent savoir qu'elle est très sensible à la mauvaise image de marque que peut donner d'elle le comportement d'une petite minorité de clandestins marginalisés, avec laquelle, dans sa dignité, elle ne veut pas être confondue, pour ne pas favoriser le développement de cette maladie latente qu'est la xénophobie. »



manufacture de quincaillerie S.A. des Ets STRAUSS **VONDERWEIDT** et Cie

SPECIALITÉS

Serrures, poignées et entrées pour meubles et bâtiments, cuivrerie d'ameublement, cadenas

USINE: 6, rue de Nideck - 67 STRASBOURG

Tél. 32-66-46 & 32-63-79 SIEGE: 34, rue Carnot - 78 ST GERMAIN EN LAYE

Tél. 973-18-34

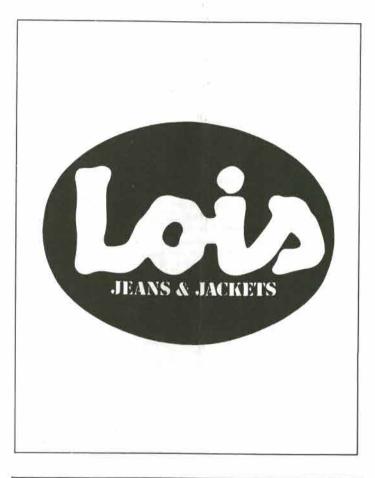


GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Cercle du Bibliophile **Proloisirs**

> 22, route de Cocherel 27029 - EVREUX Cedex





case reservée

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ exposition

La Bibliothèque Nationale nous offre actuellement, à travers deux superbes expositions, l'occasion de mieux connaître l'Asie, sa culture et l'influence qu'elle exerça notamment sur l'occident.

spectacles (jusqu'au 6 ianvier

Grâce aux richesses de la collection Kwolz-On, du nom de son donateur, ce sont les arts du spectacle en Asie qui sont magnifiquement évoqués ici à travers toutes leurs dimensions: pratiques rituelles, croyances religieuses, données traditionnelles.

L'intérêt que suscitent ces formes de spectacle actuellement en Occident (le théâtre d'acteurs comme le théâtre de marionnettes ou le théâtre d'ombres) contribue à rendre cette exposition plus capti-

Le théâtre d'acteurs est notam ment évoqué avec la seule forme de théâtre islamique, le tazieh, drame religieux de l'Iran qui ne subsiste plus que dans les villages

l'aspect épique du Kathakali ou des danses chhau de l'Inde est rehaussé par la splendeur bariolée des costumes et des maquillages.

Masques et costumes de wayang topeng illustrent l'apport original de l'Indonésie tandis que la richesse du répertoire de l'opéra chinois transparaît à travers les estampes, livrets, peintures, por celaines décorées, modèles de maquillage, instruments de musique, vêtements et accessoires de



Les représentations au Japon du Nô et du Kabuki revivent au gré d'une suite d'estampes

Le théâtre de marionnettes

avec ses personnages très révélateurs des conceptions cosmiques et sociales de leur pays, est illustré tout comme le théâtre d'ombres.

Tantôt il s'agit de marionnettes à fil de certaines régions de l'Inde, d'Iran et de Birmanie, ou de marionnettes à tiges comme celles du wayang golek d'Indonésie en Thai-lande et de Chine où sont également utilisées des marionnettes à

Une attention particulière est

accordée au Bunraku japonais. Enfin, le théâtre d'ombres, jadis à l'évocation des morts, s'est développé de façon exceptionnelle en Inde, Malaisie, Chine, à Java et en Thailande.

Une très riche présentation d'ombres permet de comparer personnages et techniques mis au service d'un répertoire issu du Ramayana ou du Mahâbhârata

Transmise aux Turcs par les Mongols conquérants de la Chine, cette forme de spectacle a engendré le théâtre de Karagoz rebaptisé Karaghiosis par les Grecs.
Plusieurs fois centenaires ou

contemporaines, les pièces exposées témoignent de la vitalité de ces arts complexes tout en attestant la permanence du phénomène théâtral dans le monde.

Elle nous donnent aussi accès à

d'autres formes de culture.

Mireille CARRERE

trésors de chine et de haute asie (jusqu'au 28 décembre)

Grâce à cette exposition et aux découvertes de l'explorateur Paul Pelliot dont le centième anniversaire est ainsi célébré, c'est la Haute Asie que nous pouvons découvrir comme terre de rencontres où se sont successivement épanouies les civilisations de l'Occident classique, de l'Iran, de l'Inde et de la Chine.

D'inestimables vestiges (antérieurs au XIe siècle), entourés d'une sélection des plus précieux manuscrits et trésors orientaux, ont permis d'esquisser certains aspects de l'histoire de multiples civilisations qui, à l'époque médiévale, se sont croisées ou superposées en ce carrefour du monde ialonné par les Routes de la Soie où se rencontrèrent le monde occidental et le monde asiatique

De précieux manuscrits orientaux enluminés, des sculptures, des peintures chinoises originales témojanent pour le visiteur d'un syncrétisme de civilisations hautement positif. En effet, le haut niveau culturel de ces contrées dès le premier millénaire de notre ère doit une large part de son épanouissement à l'effort scientifique de la Chine à laquelle sont dû tant de découvertes et de progrès techniques : agriculture, tissage, transports, astronomie, médecine, art

Ce sont donc autant les apports d'idées que les apports d'arts et de religions (confucianisme, taoïsme, bouddhisme, Islam, etc ...) qui nous sont ainsi rendus vivants à travers des objets témoins



livres

odvsseus élytis prix nobel de littérature

« La peine de mourir m'a si fort embrasée que mon feu s'est uni au soleil. C'est lui qui me renvoie maintenant dans la parfaite syntaxe de la pierre et des airs.... » (début de «Laconique», trad. F.B. Mâche, ed. Fata Morgana, 19 rue de l'Université, 34000 Montpel-

Odysseus (« Ulysse » en grec) Elytis, Crétois de naissance, Grec exemplaire, est né en 1911, et, cette année, il reçoit le prix Nobel de littérature, le deuxième héllène dans ce cas après George Séféris (1963). Grec exemplaire car il a toujours allié l'hymne à la beauté faite de rocs, d'îles, de mer, de ciel de son aride patrie à la générosité du combat antifasciste nécessaire

à son pays, inventeur de la démo cratie et périodiquement en proie à des pantins fascinants. La mer Egée est cependant son thème fa vori éternelle comme la conscience que tous les Grecs ont on ne le répétera jamais assez, d'une histoire millénaire dont aucune invasion ou occupation n'a jamais rompu le fil, incarné par une langue presque inchangée depuis 3000 ans. Elytis a à peine été traduit en français seules existent en dehors de revues, la subtile anthologie de D. Grandmont « 37 poètes grecs de l'Indépendance à nos jours » (éd. P.J. Oswald, 1972) et « Six remords pour le ciel » (éd. F Morgana, 1977) citée plus haut.

livres reçus

Mon pays, ma prison, Sous-titre « Une femme de Palestine ». Farouche, intelligente, belle, nationaliste, intransigeante mais sans concession pour la société patriarcale arabe qui opprime souvent les femmes, Raymonda Hawa Tawil, palestinienne chrétienne née à Acre et habitant Naplouse, en Cisjordanie, donne le témoignage de sa résistance active, mais sans arme, pour que vive son peuple, les Palestiniens. Bête noire de l'armée et de la police israéliennes, courageuse et obstinée, elle nous livre ici un excellent document sans haine sur le sort des populations des territoires occupés, dont la publication a soulevé beaucoup d'intérêt en Israel même (éd. du Seuil).

Les 1001 années de la nostal gie. Rachid Boudjedra n'est plus à présenter à nos lecteurs dont beaucoup ont été très touchés par son avant-dernier roman, = Topo graphie idéale pour une agresssion caractérisée » (Denoel), digne et amer constat, sur la mode de la parabole, de la violence raciste. La parabole est ici beaucoup plus allusive, ambitieuse, parfois obscure Formidable torrent d'érotisme. d'imprécations, d'intuitions, cette fable de 400 pages veut raconter travers ses fantasmes, tout le substrat des rêves et des cultures du monde arabe, du Maghreb, de l'Algérie en particulier. Le lecteur est comblé, gavé d'images ! (éd. Yves THORAVAL

cinéma

apocalypse now

Déluge de fer, de feu, de sang, de napalm, de bruits mêlés à la musique wagnérienne, cris, rafales d'armes automatiques, ordres rauques, rires, pleurs, douleur... en un mot, l'Apocalypse, la fin d'un monde, l'homme revenu à l'état bestial. Mais tout ceci ne se passe pas dans l'absolu. Ce n'est pas l'homme dans la guerre ». C'est la guerre américaine au Vietnam. La guerre qu'a décrétée la première puissance militaire du monde au peuple du Vietnam, à des dizaines de milliers de kilomètres de leur pays, de leur ville, de leur village, ravis à leur famille, pris à leur mé tier, à leur avenir, de jeunes nommes, blancs ou noirs, de tous milieux, se sont vus transplantés dans cet enfer créé par les hauts dignitaires civils et militaires de la haute finance du plus puissant Etat du monde : les USA

Le film le montre fort bien. Coppola, le réalisateur, a saisi l'enjeu horrible de cette guerre. L'une des plus puissantes technologies du globe au XX° siècle a été utilisée des années durant pour écraser sous une pluie de bombes à billes, de défoliants, tout un peuple qui osait résister à l'ordre « made in USA ».

Le film de Coppola est exemplaire à ce niveau : fresque gigantesque de cette guerre inégale, inutile, qui s'est finalement retournée contre l'agresseur. Il nous montre dès la première image la forêt vietnamienne brûlant après le bombardement au napalm et le ballet des hélicoptères, sorte d'oiseaux de proie semant la mort, l'horreur, le carnage, la destruction pour la destruction.

La réalité dépasse ici la fiction. Même si l'œuvre de Francis Ford Coppola est avant tout une fiction inspirée de l'œuvre de Joseph Conrad — la recherche par le capitaine Willard (Martin Sheen) du Colonel Kurtz (Marlon Brando) — qui en fait importe peu dans cette fresque filmique.

Cette histoire d'une part ambiguë — ne risque-t-on pas de croire que les excès commis lors de cette guerre n'étaient l'œuvre que de quelques militaires désaxés — finit d'autre part dans l'esthétisme, les brumes, au propre et au figuré, n'ajoutant rien au film.

Pour moi, le film s'arrête au moment où Willard retrouve la trace de Kurtz. Mais encore une fois, jusqu'à cet instant, quel souffle, quel dossier contre cette guerre américaine. Grâce à une mise en scène de grande classe, à une photo époustouflante, à une bande son incroyablement présente grâce au procédé Dolby, un montage efficace, l'acte d'accusation est

Quelle que soit la légende qui entoure cette entreprise gigantesque : 32 millions de dollars de budget, 14 mois de tournage dans la jungle philippine, le battage publicitaire autour du film, des cachets fabuleux notamment pour Brando (2 millions de dollars) etc.... Coppola a fait une œuvre salutaire. La conscience américaine semble ici se libérer — tout comme Willard à a fin du film en tuant Kurtz — d'un lourd fardeau. A noter également que, contrairement à « Deer Hunter », (le film de Cimino, voir droit et liberté nº 380), les Vietnamiens ne sont pas caricaturés. Ils sont montrés, certes, assez rarement Mais quand ils le sont, ce ne sont pas des êtres sanquinaires, uniquement préoccupés de jouer à la

Là ils combattent, mais évidemment le plus souvent sont massacrés par lès hélicoptères, ou sauvagement jetés à l'eau par des vedettes de l'US Navy etc...

La palme d'or, décernée au dernier festival de Cannes, semble donc plus que justifiée pour une telle œuvre qui a le courage de mettre à nu la violence, l'horreur de cette guerre apocalyptique où l'on a voulu se servir d'un peuple pour en briser un autre. Mais à quel prix pour les deux populations I Notamment pour celle du Vietnam qui vit cruellement les sequelles de cette apocalypse.

Patrick KAMENKA

Film américain de Francis Ford Coppola



le tambour

Tiré du roman de l'écrivain allemand Günther Grass, Volker Schlöndorf réussit avec « Le tambour » un double exploit : celui d'une adaptation d'une œuvre littéraire au cinéma et, par la même, celui de nous offrir un des films allemands les plus importants de ces dernières années.

En effet, à travers le regard d'Oskar, c'est un film à plusieurs dimensions qui nous est présenté : une famille, une ville, une époque. Le tout évidemment lié et avec des lectures à des degrés divers.

D'abord, le personnage d'Oskar. Cet enfant, qui a refusé de grandir une fois pour toutes et qui, armé de son tambour, va défier le monde des adultes, que ce soit son père putatif (d'origine allemande, l'autre étant polonais) ou sa maîtresse d'école, ou encore un docte méde cin. Possédant en plus un cri strident capable de briser le verre il bravera au cours de scènes remarquables leur autorité, ce qu'ils représentent, dès qu'ils voudront s'opposer à ses volontés; en cassant le précieux verre de pendule du premier, en brisant les verres de lunettes de la seconde, en faisant voler en éclats les bocaux du der-

Personnage donc mi-fantasti-que, mi-réaliste, qui volontairement a mis fin à sa croissance par haine du monde adulte. N'y a-t-il pas ici de quoi ? A travers le regard cru et incisif de cet enfant-gnome. les adultes nous apparaissent dans toute leur laideur. Décadence, promiscuité, travers de la petite bourgeoisie marchande - l'un des éléments constitutifs du fascisme naissant, notamment dans cette ville de Dantzig (Gdansk en Polonais) fameux couloir créé par la S.D.N. et que l'hitlérisme exploita contre la Pologne pour déclencher la 2º querre mondiale et l'holocauste qui s'ensuivit

Oskar, sorte de naïf au regard lucide, sera le témoin de cette Alle-

magne de 1900 à 1945. Pour lui, autour de la mort, de la destruction, de ce monde à la fois burlesque et tragique (scènes en particulier de l'assemblée nazie qui se transforme en bal musette, des amours ancillaires du père allemand d'Oskar, mais également la mort de Markus, le marchand de tambours juif, brillamment interprété par Aznavour etc....)

Dans tout ce monde sordide, tra versé par des bouleversements dramatiques, un seul personnage apparaît comme humain : la grandmère d'Oskar, cette paysanne Ka choube, sous les jupes de laquelle on s'abrite (son premier mari pour échapper aux policiers allemands et Oskar pour trouver chaleur humaine et par la même échapper au monde adulte), incarne la terre N'est-elle pas, d'ailleurs, du premier et au dernier plan du film une sorte de trait d'union? Après les roulements de tambour de l'histoire et de son histoire, ne symbo-Ivse-t-elle pas la survie du genre humain? Son geste familier et séculaire du fanage (dernière image). c'est en fait l'espoir dont tant d'hommes et de femmes avaient besoin après un tel drame

Film allemand de Volker Schlöndorff

west indies story

L'histoire du colonialisme aux Antilles — de la traite des Noirs à la situation actuelle — tel est le thème du film de Med Hondo.

Sujet ambitieux, rarement évoqué par notre cinéma, cette fresque utilisée par l'auteur pour réaliser une sorte de « West Indies Story » politique chantée et dansée dans un décor théâtral, apporte au film une dimension non négligeable et une tribune spectaculaire,

Très bien réussies, en particulier, les scènes de la traite des Noirs, de la capture des Africains, de leur entassement dans des bateaux, etc...

La période moderne est également fort bien décrite : l'émigration forcée des Antillais vers la métropole pour survivre économiquement, le rôle de l'élu vendu aux autorités, le portrait du président, les compromissions de tout genre, en un mot, la dénonciation de la domination néo-coloniale avec ses dramatiques conséquences humaines.

Par contre, plus contestables sont les conclusions tirées par Med Hondo sur la révolution antillaise, l'indépendance, les critiques non voilées du syndicaliste cégétiste. Le film aurait en fait gagné à plus de concision sur le fond.

P. K.

Film de Med Hondo

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

week-end juif à paris

De la chanteuse yiddish Talila au numéro spécial de la revue « Recherches », « Catalogue pour des juifs de maintenant », petit récit d'un goy errant.

Week-end juif pour le goy que je suis! Et puis qu'en France, tout peut se dire en chanson, commençons par là:

« A yiddish mame, une mère juive, rien de plus doux n'existe au monde, une mère juive, comme on est malheureux lorsqu'elle disparaît ». Serais-je juif ? L'émotion me monte à la gorge comme s'il s'agissait de ma propre mère (vous vous rendez compte, nous, chrétiens depuis la nuit des temps!).

Vendredi soir, au café d'Edgar (boulevard Edgar-Quinet, Paris 14°), la salle est toute petite et Talila chante, et il est faible de dire chanter, et il est faible, ensuite, de solliciter dans ses souvenirs ou d'écouter sur les sillons du disque ce que chanter veut dire lorsque c'est Talila qui chante. « A yiddish mame », le classique des classiques de la chanson yiddish, chanson née dans les ghettos, langue évaporée dans la fumée d'Auschwitz, la matière idéale à folklore nostalgique. Alors, comment fait-elle pour faire croire à chacun que c'est de sa mère qu'elle parle?

La voix? C'est vrai qu'elle l'a tout à la fois si chaude et si claire. Les mots? Mais on ne les comprend pas, si ce n'est la phrase qu'elle nous traduit aimablement avant chaque chanson. Le violon, la basse, la guitare qui l'accompagnent? Et c'est vrai qu'ils sont merveilleux.

Mais moi, je voulais de la chanson juive comme à Salers, quand j'étais petit, j'étais allé voir les danses folkloriques d'Auvergne; quelque chose d'extérieur, quelque chose dont un goy puisse dire en sortant: « C'est formidable la musique juive l». Et ça n'est pas le passé que j'ai entendu, c'est la vie, la reprise de très grandes chansons qui n'auraient pas vieilli parce qu'elles auraient emporté avec les mystères évanouis d'un passé qui n'est pas le mien ni celui de mes ancêtres, la capacité de se renouveler et d'indiguer la vie qui est à tous.

Merci Talila. Vite, reviens chanter pour nous les chansons nées dans une humanité séparée et que tu sais faire aimer à une humanité réunie!

Et puis, Talila nous a invités, Giovenco et moi, à dîner avec elle et Pierre, son mari. C'est drôle, l'artiste qui nous a mis tout à l'heure des larmes plein les yeux et qui se métamorphose en copine sympa. On dîne en causant, saucisson casher, par acquit de conscience et par goût, l'histoire des uns et des autres.

Mais je vous avais promis un week-end juif et on n'en est qu'à la première soirée. L'autre bout du week-end (la dominicale comme on dit dans les cercles qui refusent le cosmopolitisme!), c'est le passionnant «catalogue pour des juifs de maintenant», numéro 38 de la revue «Recherches» qui me l'a fait passer. Et oui! Il y a des bouquins qui peuvent faire passer un week-end! Celui-là en est, croyez-moi! Pierre me l'a passé avant que nous ne partions de chez Talila.

Le titre me paraît bien rébarbatif. Un annuaire juif?

« Si les Gentils (c'est sympa d'avoir mis « Gentils » au lieu de « Goyim » ! qui vont lire ces textes en retiraient l'impression que la présence parmi eux de juifs doit être non seulement acceptée mais encore considérée comme indispensable à la vitalité d'une communauté, peut-être pourrait-on alors commencer à penser au-delà des traditionnels discours pro ou antisémites ».

Moi, le «gentil » antiraciste, ça m'a toujours révolté, les inscriptions répugnantes sur les murs, les préjugés idiots,

Tal



existé!): Auschwitz

recherches

CATALOGUE

A * * POUR * *

Mais avec le «catalogue», c'est une voix positive, une voix puissante, décomplexée, ouverte, qui ne s'abandonne pas, qui ne se met pas à l'écart, qui ne se satisfait pas de pleurer un passé monstrueux, qui ne prend pas ses références à Moscou, ou à Jérusalem, ou au Fond Social Juif Unifié pour être juif, vrai juif, que diable, juif de maintenant.

avec tout au bout (et pourtant ça a

C'est bon, cette bouffée d'air frais dans les torpeurs commémoratives. Ça sent l'homme debout avec un nom. L'homme qu'on a envie de connaître, qui a envie de se faire connaître, et l'on comprend bien que ce sont des salauds, ceux, d'où qu'ils viennent, qui prétendent que c'est impossible.

Tout est à lire. Cette «autojudéographie » de Robert Ouaknine, si dépouillée des passages idéologiques obligés, si concrète; l'article de Wladimir Rabi, avec ses grands coups d'idées sur l'establisment de la communauté, comme un prophète laïc et journaliste; l'humour juif vu par Henri Raczymow qui explique comment, dans les histoires drôles des ghettos polonais, on dit « juif », mais ça veut dire « homme » (ça y est, j'ai compris pourquoi j'ai pleuré en entendant Talila chanter)

Je ne cite pas tout, mais tout est à citer, et le point final (puisqu'en France, tout finit par des chansons, même les weekend juifs) c'est l'article de Pierre Taguiev sur la chanson yiddish. On y retrouve les plus belles de celles que chante Talila. Allez la voir (au fait, on souhaite qu'elle repasse au plus tôt) ou achetez ses disques (2), et si vous voulez passer comme moi un bon week-end juif, lisez le « catalogue pour des juifs de maintenant », c'est un peu cher (55 F.) mais vous ne le regretterez pas car vous aurez passé un bon week-end, tout simplement.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

(1) "Recherches", nº 38, septembre 1979, 187 pages, 55 F., 9 rue Pleyel 75012 Paris. Textes reunis par Luc Rosensweig.

(2) Talila et l'ensemble Kol Aviv, volumes 1 et 2 (le premier volume a reçu le premier prix de l'académie Charles-Cros), disques Arion.

éducation à la fraternité c.l.e.p.r.

le tiers-monde à l'école

Les manuels scolaires des classes de 5 ème et 6 ème donnent des pays du tiers-monde une image souvent ambigüe bien qu'une certaine amélioration soit à signaler par rapport aux précédents ouvrages.

sement des sols; on prodigue des

conseils, notamment sur le contrôle des

naissances. Certes, le professeur pourra

apporter des commentaires, mais de

Alors qu'en 1954, les manuels de C.M.2 accordaient à l'histoire de l'espèce humaine une durée de 100.000 ans, les livres offerts aux enfants de 6 ème un quart de siècle après soulignent l'unité de l'espèce humaine, apparue en Afrique (1) il y a plus de 2.500.000 ans, et qui passe en Europe et en Asie à la faveur du changement de climat, puis il y a 40.000 ans à peine, en Amérique du Nord (2). L'accent porte sur les ressemblances entre les êtres humains : on déplore la ségrégation qui retarde le mélange d'ethnies séparées depuis moins de 30.000 ans. Quelle révélation pour l'enfant européen d'apprendre que les premiers hommes firent leur apparition en Afrique, et que ce que nous appelons aujourd'hui «tiers-monde» a été peuplé avant les « pays développés ». Quelle fierté pour l'enfant africain d'apprendre que ses ancêtres furent les premiers à tailler des outils dans la pierre et à maîtriser le feu(il

y a de cela 3.000,000 d'années). Le thème diachronique de l'agriculture étudié en 6 ème est complété en 5 ème par le thème d'actualité de la « faim dans le monde ».

nombreuses ambiguïtés

Les photos fournies par l'U.N.I.C.E.F. et l'U.N.E.S.C.O. montrant la misère, la famine, la sous-alimentation dans le tiers-monde, illustrent l'ensemble des manuels; mais on se contente souvent d'une énumération des faits actuels: croissance de la population, insuffisance des récoltes, aide des pays développés, sans analyser les causes historiques de l'épui-

cette lecture il ressort une image de peuples incapables de surmonter leurs difficultés et, de surcroît, à jamais exploités par les sociétés multinationales qui tirent profit des richesses de leur sol et de leur sous-sol (ex. du Brésil).

Un manuel, le seul sur 9, annonce dans la table des matières : « Recherches de solutions » et met en parallèle l'exploitation du Brésil par les multinationales et les réalisations de la Chine populaire. Il affirme : « La faim n'est pas une fatalité ; elle est le résultat d'une mauvaise organisation de la société et de l'économie » (3).

L'effort des pays en voie de développement est souligné dans plusieurs autres manuels de 6 ème et 5 ème à propos des 27 thèmes étudiés; le travail collectif au sein de coopératives agricoles ou dans les communes populaires en vue de l'irrigation, du développement des cultures vivrières; la nécessité de la solidarité internationale est mise en évidence dans la plupart.

On peut regretter que les travailleurs immigrés, représentants du tiers-monde dans les pays développés, n'aient pas leur place dans ces livres; qu'on n'aborde le problème de l'analphabétisme que pour constater qu'il existe, sans en chercher les causes historiques et les remèdes.

(1) 7 manuels sur 9 passent cette origine sous silence ou ajoutent un prudent « peut-être » (2) cf. Peuplement de la Terre, carte publiée par Bor-

(2) cf. Peuplement de la Terre, carte publiée par Bordas «histoire géographique» 6 ème, pages 106 et 107.

(3) Belin : « Espaces et Civilisations », p. 156.

L'histoire de l'Afrique ne commence pas avec la colonisation. (mosquée de Djénné, Mali)



pour une éducation concrète à la fraternité

Tout éducateur dispose de deux grandes séries de moyens pour mener à bien une éducation des enfants et des jeunes qui soit conforme à une visée éducative d'ensemble.

Nous sommes tous d'accord pour dire que ce que nous voulons obtenir, c'est que les enfants et les jeunes soient mis dans les meilleures conditions possibles pour « devenir eux-mêmes », épanouir toutes leurs possibilités, se transformer peu à peu en hommes et femmes conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans la société.

Deux séries de moyens, disons-nous, et aussi nécessaires l'une que l'autre.

Une action indirecte, visant à transformer les structures et le cadre de l'enseignement, à supprimer les inégalités qui, trop souvent, bloquent certaines catégories d'enfants en les empêchant de « monter plus haut ». C'est une action d'envergure, qui est par certains côtés une action politique. On pourrait l'appeler : action pour l'enfance et la jeunesse.

L'activité du CLEPR, depuis plusieurs années, s'est trouvée mobilisée principalement sur cette « action pour » principa-

dans le métro, au commissariat.

lement en refusant les injustices du « système » actuel à l'encontre des enfants et jeunes de milieux défavorisés, et spécialement à l'encontre des enfants de travailleurs immigrés. Le combat est loin d'être terminé : il faut persévérer.

Mais il y a aussi l'action directe, action proprement pédagogique, qui consiste à éveiller les enfants et les jeunes au sens de leurs responsabilités, à leur faire découvrir peu à peu les grandes « valeurs », les grandes « causes humaines » et à les rendre participants à la libération de l'humanité. On pourrait l'appeler : action sur l'enfance et la jeunesse.

Cette distinction peut paraître une lapalissade. Et pourtant ! N'avons-nous pas l'impression que, parce que nous étions totalement « pris » par l'énorme travail de transformation des structures scolaires, nous avons un peu négligé d'indiquer aux enseignants et éducateurs des pistes concrètes d'action pédagogique en faveur de nos objectifs immédiats, ceux que nous résumons dans l'expression : éducation à la fraternité?

Nombreux sont les enseignants qui militent au mrap. Ils participent à notre combat pour la transformation des structures de l'école. Nous sommes persuadés qu'en dépit de programmes très insuffisants (notamment en matière d'éducation civique, hélas l, ils s'emploient à inculquer aux élèves l'amour de la fraternité et de la paix), le sens de la dignité humaine et le respect des Droits de l'Homme, la haine du racisme et de la xénophobie. Quelques-uns d'entre eux nous ont fait part de leur expérience mais trop peu.

Nous souhaiterions que, dans les mois qui viennent, nos pages « Education à la Fraternité » fassent part d'un grand nombre d'expériences concrètes.

Nous souhaitons que les enseignants et éducateurs qui s'intéressent à notre projet entrent en contact avec nous et nous disent s'ils ont déjà fait ou s'ils peuvent faire « quelque chose ».

Il faut que le CLEPR élargisse sa base d'information, et notamment il serait souhaitable que, conformément aux vœux du Conseil National du mrap, chaque comité local ait son « responsable à l'éducation » qui entre en relation avec l'équipe du CLEPR.

Jean PIHAN

P.S. Je me permets de signaler que le mouvement Pax Christi a publié une série de fiches remarquables sur Enseignement et Paix à l'usage des enseignants. Se renseigner au siège social 89 rue du Cherche-Mid., 75006 Paris (demander la liste des fiches) Nous serions heureux de pouvoir publier, sous l'égide du CLEPR, une série analogue : Enseignement de la fraternité

c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C. E.P.R.)

Le CLEPR developpe ses activités en organisant des rencontres et des débats entre educateurs en favorisant l'échange d'experiences entre enseignants en leur fournissant de la documentation.

President (I honneur Marc-André Bloch, Presidence Yves Boulongne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation

Membre actif : 10 F

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur partir da 30 F.

L'adhesion au C'LEPR donne droit à 2 numéros grafuits de droit et liberté par an

Adresser les adhesions au CLEPR 120 rue Saint-Denis 75002 Paris avec un cheque postal (3 volets) à l'ordre de Mile Baboulene Institutrice CLEPR ICCP 18 177 35 Paris

raconte Hadhi et qui semble sortie tout droit d'un recueil de nouvelles de Dino Buzzati. Voici son témoignage reproduit tel que rédigé : « En ville je me promène car je m'ennuie, puis tout à coup je vois un paquet de bonbons, je rentre, je le prends et je sors dehors, tout à coup, je vois un car de police passer, je cour, je cour, et ils m'ont coincé le chemin, j'ai dit : « Qu'est ce que vous me vou-

de police passer, je cour, je cour, et ils m'ont coincé le chemin, j'ai dit « Qu'est ce que vous me voulez ? ». Ils me disent « par où tu as eu ce paquet », je leur dit que je l'ai acheté. Mais la dame de la boutique vient, elle dit arretez-le ! c'est un voleur il m'a volé le paquet de bonbons, puis ils m'ont emmené au commissariat de Genevilliers. La police a averti mon père pour qu'il vient me chercher. Pendant ce temps, ils m'ont traité de sale arabe puis mon père est venu. Il dit « Qu'est ce qu'il a fait ? », la police dit que j'ai volé un paquet de bonbons, puis ont est reparti chez nous, arrivé chez nous il m'a flanqué une bafe, il m'a dit de ne plus voler, je dis à mon père qu'ils m'ont traité de sale

les bonbons de hadhi

Des enfants d'immigrés parlent du racisme. C'est Alain Bourgarel, enseignant à la cité de

transit du port de Gennevilliers dont nous avons déjà parlé dans un précédent numéro (nº 369)

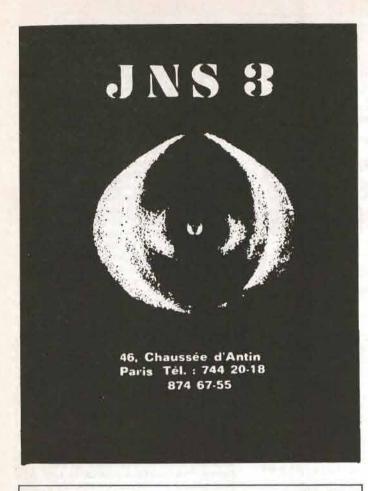
qui leur a permis de s'exprimer en toute liberté. Le résultat est là sous forme d'un document po-

lycopié d'une trentaine de pages. Les enfants de la classe de C.M.2. racontent leur vie de tout

les jours, le racisme dans le bus, dans les colonies de vacances, au marché, au parc des loisirs,

En tout, 19 histoires banales et cruelles comme le racisme de tous les jours. Ainsi celle que

d



Ets IMEX

13, rue Froissart 75003 Paris-Tél:887-66-29

Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire

MARBRERIE DE BAGNEUX

Jacques BANATEANU

Evite aux familles toutes demarches pour Inhumations Toilettes mortuaires Linceuls Transports de corps Paris Province, Israel et tous Pays Achets de terrains, constructions de caveaux Monuments, Gravures, Photos, Portreits

> 122, avenue Marx Dormoy 92120 MONTROUGE

Iface la Porte principale du cimetiere de Bagneuxi

Telephone 656 74 74

mathé

IMPORT

1 2 GROS ADMINISTRATION - COMPTABILITE

21. Rue de la Fontaine au Roi. 75011 PARIS 3 357.95.76 -

DEPART FIL 93, QUALDE VALMY, 75x110 PARIS 607-32-80 - 206-94-73 SIEGE SDCIAL ET MAIJASIN 1/2, RUE SAIN 1 DENIS 75002 PARIS TEL 233-17-85

BOUTIQUE cacharel

15, rue esquermoise - 59000 lille tél. (20) 54 21 12

23, rue de Béthune 59000 LILLE Tél. : 54.75.58

Le spécialiste du

NAPPERON RAYON-FOR

142, rue du Temple - 75003 PARIS

- Téléphone 887-33-50 -

GRAND CHOIX DE MODELES EXCLUSIFS

Importation de Chine brodé main Linge de maison - Layette

BONNETERIE

CONFECTIONS EN GROS

HOMMES - DAMES - ENFANTS

SWIERCZ et Cie S.A. 100.000

128, RUE DU MOLINEL

LILLE

TEL. 54.74.06 a 54.96.20

SPÉCIALITÉS

CUIRS TERGAL PANTALONS

COMPLETS

= action =

gros plan

douze commissions

La diversification des interventions du mrap a conduit à la création d'un certain nombre de commissions spécialisées. Lors de sa dernière session (30 septembre), le Conseil National a fait le bilan de leurs travaux et de leurs projets

Leur but commun est de suivre et d'étudier les données du racisme dans leurs domaines respectifs pour fournir une information approfondie et des propositions aux organismes dirigeants du Mouvement, ainsi qu'aux comités locaux ; puis, une fois décidées les initiatives à prendre, elles assument une part importante de leur réalisation. Il ne s'agit donc pas seulement de commissions consultatives : elles plongent directement dans la réalité, à la fois pour l'analyse et pour l'action.

Voici l'énumération de ces Commissions ■ Action juridique (animateurs: Manfred Imerglik et Francis Pudlowski): formée de nombreux avocats et juristes, elle étudie, avec la Permanence juridique, les affaires demandant l'intervention du mrap devant les tribunaux, en application de la Loi du 1er juillet 1972 ; elle tire, au fur et à mesure,

les enseignements de la jurisprudence en vue des procès à venir.

Immigration (animateur : René Mazenod) : elle compte dans ses rangs un tiers d'immigrés, et ses travaux sont donc en prise directe sur les problèmes d'actualité ; elle a rédigé des tracts, élaboré des documents pour les campagnes en cours autour des projets de lois Bonnet-Boulin-Stoléru. ■ Apartheid (animateurs : Jean-Louis Sagot-Duvauroux et Sylvie Saumoneau) : elle a joué un rôle actif dans l'action contre la tournée des Springboks (information, interventions) et multiplie les ini-

tiatives permettant de faire connaître largement l'oppression raciste en Afrique australe.

Antisémitisme et néo-nazisme (animateurs : Pierre Krausz, Arié Xavier-Ben-Lévy, A. Chil-Kozlowski) : elle a notamment à son actif le colloque de juin 1978, qui a donné lieu à la publication d'un cahier droit et liberté : « Antisémitisme et néo-nazisme aujourd'hui » ; un débat sur « Holocauste » et un autre sur l'affaire Chtcharansky. Elle prépare actuellement un colloque sur « les nouveaux antisémites », d'abord prévu pour le 24 novembre, et qui aura lieu le 15 décembre, à Paris.

Amériques (animateur : Robert Pac): elle entretient des contacts avec les organisations antiracistes des U.S.A. et celles qui représentent les Noirs, les Indiens et les autres minorités dans les trois Amériques. Elle a participé à deux conférences internationales. Elle a préparé une étude qui sera prochainement publiée dans les cahiers droit et liberté.

■ Enseignants (animateur : Thierry Morel) : alors que le C.L.E.P.R. est surtout un organisme de réflexion, cette commission intervient dans les initiatives concrètes de pédagogie antiraciste. Elle a élaboré pour les enseignants, pour les C.R.D.P., des dossiers sur « Holocauste », l'Afrique du Sud, les Tziganes (5 F. l'un), et se propose d'organiser une série de débats sur le thème : « Races, sociétés

■ D.O.M.-T.O.M. (animateur: Jean Boulet): elle se préoccupe à la fois des problèmes en France des originaires des D.O.M.-T.O.M. et de la situation sur place ; elle met au point un dossier et une fil-

■ Tziganes (animateur : Bertrand Bary et Xavier Designquères) : elle a fourni aux comités locaux de précieuses indications sur les moyens de faire face aux préjugés visant la population nomade, et aux problèmes de cohabitation qui en découlent ; un document est en préparation.

■ Relations internationales (animateur : Jean-Pierre Garcia) : nouvellement créée, son but est de suivre et d'animer les activités du mrap, en tant qu'O.N.G. auprès de l'O.N.U., avec nos représentants à Genève (Rose Michalowicz et Simone Novat) et à New-York (Konrad Bieber) et d'étendre les contacts avec les organisations antiracistes dans le monde entier.

D'autres commissions plus techniques se consacrent aux questions d'organisation interne commission animation et développement, qui contribue à l'échange d'expériences entre les comités locaux et publie chaque mois un bulletin : « La vie du mrap » ; commission finances et gestion, sans parler du comité de rédaction de droit et liberté.

Au total, donc, une douzaine de réunions chaque mois où se retrouvent, selon leurs intérêts ou leurs possibilités propres, entre 100 et 200 militants. Tout membre du mrap qui le souhaite peut se joindre aux commissions. Plusieurs comités ont déjà créé au plan local des commissions semblables qui collaborent avec celles de Paris, favorisant l'action et le développement du mrap en province dans les milieux concernés. Il y a là encore beaucoup à faire. C'est, en tout cas, une voie féconde et indispensable pour répondre aux nombreuses sollicitations de la lutte antiraciste.

d'une région à l'autre

paris: solidarité

Le mrap s'est associé à la manifestation du 17 octobre, organisée à Paris par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N. contre les projets de loi Bonnet et Boulin-Stoléru sur l'immigration. Ses adhérents et amis ont été nombreux à y

Plusieurs comités parisiens (Paris-Centre. 5e-6e, 10e-11e, 13e-15e, 17e, 18e, 19e, 20e) ont, par ailleurs, organisé, le samedi 13 octobre dans les rues de la capitale, des groupes d'animation et d'information sur ces textes dangereux.

Le comité de Paris-Centre manifeste activement sa solidarité aux résidents africains du foyer du 216 bis rue Saint-Denis, pour que leurs revendications soient prises en considération lors du transfert dans un nouveau foyer, dans le 19^e arrondissement. Une délégation du mran a rencontré les dirigeants de l'organisme de gestion, la Soundiata. Les élus du 2º arrondissement ont été alertés.

Le comité du 13e, nouvellement créé, a tenu sa première réunion le 17 octobre. Celui du 16º a participé aux journées sur l'immigration et à l'exposition organisées dans cet arrondissement, à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme (20-21 octobre). En juin, celui du 19º avait pris part à la Fête de la Saint-Jean, place

région parisienne : le mrap informe et agit

« Halte au « nouvel » antisémitisme » : c'est le titre d'un tract abondamment diffusé, le 30 septembre, par des militants de la région parisienne, devant le cimetière de Bagneux (92). où se déroulait la cérémonie juive traditionnelle à la veille de Yom Kippour.

Dans le même département, le comité de Nanterre-Suresnes-Rueil est intervenu auprès des autorités pour tenter d'empêcher l'expulsion d'un travailleur immigré; il a protesté contre les rafles systématiques de jeunes Maghrébins dans le Parc de Nanterre ; il a pris la défense de locataires immigrés victimes d'attitudes racistes dans un immeuble de Rueil-Malmaison.

Au Forum des Associations, qui a eu lieu le 13 octobre à Massy-Villaine (91), le comité local du mrap avait également un stand, de même qu'à la fête des 23 et 24 juin. Il avait participé, en mai, à une rencontre avec les immi-grés (exposition, débats, buffet maghrébin) et avait vivement protesté contre les inscriptions antisémites faites sur la voiture d'un habitant

Dans le Val de Marne, le comité de Choisy Orly a tenu un stand, fin octobre, à la Fête d'au tomne et à la Quinzaine commerciale de Villeneuve-le-Roi. Le 20 octobre, un débat sur le racisme, organisé par le comité de Saint-Maur avait lieu à la M.J.C., avec la participation d'A. Xavier-Ben-Lévy. Le comité d'Ivry fait le bilan de son action récente dans une feuille d'information adressée aux adhérents. Il rappelle en particulier le succès de la réunion publique du 22 juin, qui a réuni une centaine de personnes et a permis un débat approfondi sur tous les aspects du racisme, auquel participait le député de la circonscription, M. Georges Gosnat.

alsace et lorraine : avant le procès de cologne

Le 16 octobre, invitée par Amnesty International et le mrap, Beate Klarsfeld a fait une conférence au Centre d'animation de Freyming, en Moselle. A cette occasion étaient exposés des documents relatifs au procès de Cologne qui s'est ouvert le 23 octobre, contre trois chefs nazis responsables des déportations des juifs de France sous l'occupation.

Le comité de Strasbourg apporte son soutien à la réalisation d'un film témoignage sur le Chili, avec le concours de deux réfugiés de ce pays. Une subvention régionale a été obtenue mais une souscription est lancée pour recueillir les 50.000 F. encore nécessaires.

26

IMPORT

EXPORT



R. C. Peris 75 B 5207 - SIRET 304 164 486 00017

SPÉCIALISTE EN LINGE DE MAISON

GROS - DEMI-GROS

62, rue Sedaine - 75011 PARIS Tél.: 805-06-50





DEBORAH - STAR

Anciens Ets GLETZERE

71, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS TEL, 357,38.28

8, rue Oberkampf, 75011 PARIS Téléphone 805.05.27

JOLION

MANTEAUX - TAILLEURS - ENSEMBLES



ETABLISSEMENTS

68 70, rue du Molinel, LILLE

Tél. 54.86.21

BONNETERIE GROS ET DEMI-GROS

HORLOGER - JOAILLIER

13. rue Tronchet - F - 75008 Paris - 265.31.33



Claude VIALTELLE

GROSSISTE TEXTILE

— LOTS EN TOUS GENRES

Telex 240.969 200.05.24 208.44.65 206.99.22

> 8, rue Pierre-Chausson 75010 PARIS

rhône-alpes: lettre au président de la république

La lettre au Président de la République, signée avec le mrap par diverses personnalités (voir droit et liberté, septembre 1979), sur les problèmes des réfugiés d'Indochine et sur l'im-migration, a été diffusée par le comité de Haute-Savoie auprès des personnalités politiques. De nombreux maires du département s'y sont associés. Cette initiative est explicite ment rattachée à la dénonciation des projets de lois Bonnet et Boulin-Stoléru, qui a donné lieu, en juin, à une pétition sur laquelle 600 signatures ont été recueillies par le comité d'An-

Après la création du comité d'Annemasse, qui a participé, les 22-23 septembre, à la fête annuelle des Immigrés, une autre est en formation à Cluses-Bonneville.

Le comité de Grenoble contribue à l'organisation d'une série de manifestations contre l'apartheid, prévues pour décembre à la Maison de la Culture. Il était représenté au Festival des Peuples de Saint-Martin d'Hères et a pris une part active à la campagne contre les projets de lois gouvernementaux sur l'immigra-

provence-côte d'azur : mauvais climat

Le comité de Marseille a été saisi des discriminations pratiquées dans un café du cours Gambetta, où, selon les dires du personnel « on ne sert pas les Nord-Africains ». Ce n'est qu'un indice du mauvais climat régnant dans

VICE-PRESIDENTS Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, Me George PAU LANGEVIN, Dr François GREMY:

GREMY: SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A Ibert LEVY. COMITÉ D'HONNEUR Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert

COMITE D'HONNEUR Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bátonnier Albert BRUNOIS. Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES. Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRE NOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNIER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre

les peuples est le nouveau titre que s'est donné le Mouvement contre le Racisme, l'Antiémitisme et pour la Paix, par le vote de son congrès des 26-27 novembre

Poursuivant son action de toujours, le mrap éaffirme sa volonté de combattre avec une égale vigueur tous les aspects du racisme, quels qu'en soient les auteurs ou

Défendant les droits et la dignité de tous les hommes, dans le respect de leur identité, il œuvre pour l'amitié entre les peuples, condition majeure de la paix

les victimes, en quelque lieu que ce soit

PRESIDENT Pierre PARAF

cette ville et qui a suscité, dans la dernière nériode, maintes interventions du comité constitution de partie civile au procès d'un jeune fasciste auteur d'inscriptions nazies autour de la synagogue ; protestation contre l'in-tervention violente de policiers à la Cité Bassens, habitée par de nombreux immigrés où se déroulait une noce (10 personnes hospitalisées, dont un bébé); expulsion brutale du jeune Tunisien Youcef Sassi, après le rejet de sa plainte contre un « tabassage » policier ; discriminations officielles à l'égard des étrangers et des « Français musulmans » pour l'attribution de logements.

Le 3 septembre, le mrap était représenté par Serge Kriwkoski, membre du Conseil National, à la réception donnée pour le départ de M. Benamar, consul général d'Algérie à Marseille.

Le comité du Var, qui a son siège à l'Hôtel de Ville de La Garde (83130), a publié un document détaillé sur la situation dans ce département et sur l'action qu'il entend mener. Il souligne que la région « a toujours été le lieu de rencontre d'hommes de divers pays, Italiens, Arméniens, Juifs, Arabes, Espagnols, etc ... La décolonisation a donné à cette immigration une autre dimension. Le département à connu aussi l'immigration de l'intérieur : entre autre la «diaspora corse». Il en est résulté des concentrations de populations dans certains quartiers et certaines villes, qui préoccupent le mrap, tant au plan des conditions matérielles (foyers-hôtels, cités de transit, «revalorisation » des centres-villes) qu'au plan humain «La cohabitation des diverses ethnies en-

A vendre appareil à photocopier, marque Royfax 1500, en état de marche. Prix avantageux. S'adresser au mrap, 120 rue Saint-Denis 75002 Paris, Tél.: 233.09.57.

En raison du développement de ses activités, le mrap serait reconnaissant à l'ami qui lui ferait don d'une machine à écrire en bon état.

traîne souvent des incidents graves, dramati ques, où le mépris de l'homme est toujours

Le 13 octobre, le comité d'Aix-en-Provence a pris une part active à la Journée des Associa

languedocroussillon: provocations racistes

Des tracts provocateurs, sur le thème : « 2 millions de chômeurs c'est 2 millions d'immi grés de trop », ont été déposés, à la mi-octobre à un péage de l'autoroute de Carcassonne. Le comité local exprime son indignation et demande que soient recherchés les auteurs de ces appels à la haine, qui signent : « Union et Défense des Travailleurs Français »

Le comité, avec d'autres associations, s'est, par ailleurs, consacré à la défense d'un jeune Algérien menacé d'expulsion, bien que de nationalité française. Ses communiqués, publiés par la presse, témoignent de ses prises de position dans tous les domaines de la lutte antiraciste : contre la tournée des Springboks, contre les projets de lois sur l'immigration, contre les slogans hitlériens et les croix gammées peints sur les murs de la rue Racine, contre l'Eurodroite et diverses manifestations du fascisme

A propos des informations publiées dans droit et liberté de juillet-août dernier, il nous précise qu'il a tenu les stands du mrap, cet été, aux fêtes du P.S. et du P.C.F., qu'il a apporté tout son concours à la mise en place du comité de Narbonne. Par ailleurs, les comités de l'Aude « participeront aux Etats-Généraux du Languedoc-Roussillon uniquement dans la mesure où des actions seront menées contre la discrimination raciale et pour la défense des droits de la personne humaine (deux derniers

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme. pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p.■ Je m'abonne à droit et liberté

Nom (en capitale)					
Prenom	åge				
Profession					
Adresse					
Code postal	Ville				
Le montant de la carte d'adi	nésion (à partir de	Abonnement d'un an à droit et libert			

60 francs) est laissé à l'appréciation du sous-cripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus effi-

Etranger (75 F). C.C.P. 9239-81 Paris Rayer la mention inu

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrsp) 120, rue saint-denis - paris (2) - tél. 233.09.57 - c.c.p.: 14-825-85 paris



diffusé par FRANSA

61 rue de turenne paris 3° - tél 887 26-38. 31 15, 31-16. société anonyme au capital de 1 000 000 de f r c seine 56 h 3430 telex · 21476 f - câble: "telex 21476 fransa paris"



131 - 133, RUE DE TURENNE, 75003 PARIS

272 91-72 - 887 40-60



LAYETTE FAIT MAIN

ET ROBES SMOKEES MAIN **DU 6 MOIS AU 4 ANS**

73. RUE ORFILA - 75020 PARIS

TÉL 366 35 57

charles maudret

PRÊT À PORTER FÉMININ

91, rue d'Aboukir 75002 PARIS - 233.96.02

Collection « histoire des nations »

- histoire de la Hongrie
- histoire de l'Albanie
- · histoire de la Suède
- · histoire de l'Allemagne
- histoire de l'Autriche
- · histoire de l'Italie
- histoire de l'Italie
- •histoire de la Roumanie
- •histoire de la Grèce moderne
- ·histoire de la Bulgarie
- . histoire du Portugal

Documentation sur simple demande: **EDITIONS - DIFFUSION HORVATH** Tél.: (77) 71.65.24, 10 rue Benoit-Malon 42300, Roanne (France)

MAISON RECOMMANDEE Ets M.H.S. 164, avenue Parmentier 75010 Paris

points d'une plate-forme intersyndicale par ailleurs très étoffée)

Un nouveau comité est en voie de formation à Perpignan.

auvergnelimousin: assemblées générales

Le comité du Bassin de Vichy tenait, le 2 octobre, son assemblée générale. Celle-ci fut en grande partie consacrée à l'analyse des projets de loi sur l'immigration par le pasteur Jean Boulet, qui avait participé, le 29 septembre, au colloque du Sénat, à Paris. Un exemple local des brimades policières contre les travailleurs algériens a été évoqué. Parmi les autres points débattus, citons : la suppression des cours de français pour les immigrés et les réfugiés du Sud-Est asiatique ; le problème du stationnement des nomades ; les comptes-rendus d'un débat sur l'apartheid avec le Club UNESCO de Presles, et de deux soirées sur l'antisémitisme à Bellerive et Saint-Yorre ; la défense d'un immigré victime de pratiques discriminatoires de la part d'un employeur ; la mise en place d'une permanence, tous les lundis soirs, à Cusset. L'ancien secrétaire et fondateur du comité, J. Hoffmann, ayant quitté la France, cette fonc-tion a été confiée à Brigitte Dechosal.

bourgogne-franche comté: agressions racistes

Fin août, le comité de Dijon a vigoureusement réagi contre des agressions racistes dans la zone industrielle nord, dont ont été victimes deux ouvriers maghrébins qui ont dû être hospitalisés plusieurs jours. Par la suite, leurs camarades ont été l'objet de mesures d'intimidation, les voitures des agresseurs ayant été identifiées et des plaintes déposées.

Lors de sa dernière assemblée générale, où il a dressé le riche bilan de ses activités, le comité a rendu un chaleureux hommage à son président-fondateur, Jean Job, qui avait demandé à être remplacé pour raisons de santé. Le nouveau bureau a été élu à l'unanimité président Jean Bart, vice-président Max Milner, secrétaire Pierre Broussolle, secrétaire adjointe Martine Thiebault, trésorier Bernard Broussolle, trésorière-adjointe Colette Ber-

Créé fin juin, en présence de Pierre-Henri Jarreau, membre du Conseil National, le nouveau comité de Besançon signale quelques aspects locaux du racisme qui nécessitent son intervention: inscriptions racistes sur les murs de la ville, diffusion d'un tract antisémite, campagne raciste et poursuites contre un étudiant marocain menacé d'expulsion ... Il développe un effort systématique de recrutement

centre : réponse aux campagnes anti-immigrés

Les comités de l'Orléannais et du Gâtinais reprennent leur active campagne contre les projets de lois Bonnet-Stoleru.

Le second nous transmet un excellent document illustré de 34 pages, intitulé : « Les tra-

droit et liberté ■ nº 385 ■ novembre 1979

vailleurs immigrés sont-ils responsables du chômage en France? » réalisé par diverses associations, dont le mrap, après une semaine sur ce thème, organisée en commun en mars dernier. Ce même comité a annoncé mi-septembre la reprise de sa permanence juridique à Montargis et Vésines.

Le 29 septembre, Jean-Louis Sagot-Duvau-roux, rédacteur en chef de droit et liberté, a animé un débat sur le racisme pour le personnel de la Caisse d'Assurance-Vieillesse de

bretagne-pays de la loire: riposte aux menées fascistes

A quelques jours d'intervalle, en juin, deux attentats à l'explosif ont eu lieu contre les mairies de Doulon et de Saint-Herblain, où le comité du mrap de Loire-Atlantique présentait l'exposition : « L'affaire Dreyfus, une affaire toujours actuelle ». Ces actes criminels ont suscité de nombreuses protestations et le comité y voit la confirmation de la nécessité de ses efforts. Dès le début septembre, il organisait à Nantes, une rencontre sur les lois Bonnet-Stoléru, avec d'autres associations. Il prépare un colloque, au plan universitaire, sur les aspects idéologiques du racisme. Le comité a représenté le mrap au congrès départemental de l'A.R.A.C. à Orvault (juin) et au congrès na-tional de La Libre Pensée (22-25 août).

Le comité du Mans a participé activement, fin juin, avec plusieurs autres associations, à la défense des résidents d'un foyer du bâtiment, menacés d'expulsion.

normandie: les succès d'un comité

Le comité d'Evreux tenait son assemblée générale le 14 octobre en présence d'Elymane Kane, membre du Conseil National, responsable de la permanence juridique du mrap. Ce fut l'occasion de faire le bilan d'une année d'existence du comité. Bilan des plus positifs puisqu'il compte déjà plus de cent adhérents, grâce à un effort soutenu de recrutement, poursuivi par tous les militants. Un des éléments du succès réside dans les bonnes relations avec la presse, le comité ne manquant aucune occasion de faire connaître ses multiples initiatives, souvent originales, et ses prises de position sur tous les aspects locaux, nationaux et internationaux de la lutte antiraciste. Ainsi, le spectacle antillais qu'il a patronné, le dimanche 15 juillet, avec le groupe folklorique Flamboyants » sur le marché de La Madeleine, a donné lieu à cinq articles, dont deux il-

nord-pas de calais: le racisme au quotidien

Le comité du Pas-de-Calais, qui existe depuis 3 ans, a organisé une assemblée le 10octobre à Sallaumines, pour présenter les activités du Mouvement et débattre de ses projets.

1 249-24-00

De nombreux cas de racisme ont été cités : discriminations envers les Maghrébins dans un café des environs ; racisme d'un gardien dans une résidence de Lens ; deux voyageuses algériennes conduites à la police pour n'avoir pas sur elles leur carte de séjour, demandée par un contrôleur de la SNCF; insultes contre une malade italienne à l'hôpital de Lens ; ségrégation des enfants d'immigrés dans les écoles Les participants ont examiné aussi la situation difficile que connaissent ceux qui vivent « autrement » : Gitans, forains, mariniers,

picardiechampagne: une rue solomon mahlangu

A la demande du comité local du mrap, le Conseil municipal d'Amiens a décidé, le 20 septembre, de donner à une artère importante de la ville le nom de Solomon Mahlangu, le jeune héros de la résistance sud-africaine exécuté par le régime raciste de Pretoria, le 6 avril dernier. C'est la première fois qu'une telle initiative est prise en France. Nous espérons qu'elle se renouvellera dans d'autres villes.

Le comité de la Somme tenait, le même jour son assemblée générale, précédée d'une ré ception où était servi du thé à la menthe et projeté le film video réalisé fin juin, lors de la manifestation contre les lois Bonnet-Stoléru (plu sieurs militants enchaînés face à la Préfecture). Le comité d'Amiens a organisé une conférence de presse. Le 10 octobre, il avait rendu public un communiqué à l'occasion du voyage de Mme Giscard d'Estaing et de Mme Eanes, épouse du Président du Portugal, venues «prendre connaissance d'une expérience pédagogique d'enseignement bilingue destiné aux enfants portugais ». Il souligne que l'on aurait du leur présenter aussi « les bâtiments éternellement provisoires qui sont implantés dans le même collège, ainsi que d'autres bâtiments provisoires qui accueillent encore les enfants français, portugais, marocains du quartier ».

■ « France-Inter » a diffusé, le 18 octobre au matin, une interview d'Albert Lévy, secrétaire général du mrap, sur les projets de lois relatifs aux immigrés, dont l'un était discuté ce même jour au Sénat. Le 20 octobre, Me George Pau vice-présidente du mrap, a participé à un débat sur le même sujet à France-Culture, dans l'é-mission « Le Monde contemporain », avec Paul Teitgen et deux représentants du syndicat C.G.T. de la police, débat animé par Francis Crémieux et Jean de Beer.

■ Le mrap était représenté par Jacques Cukierman-Zabanny, membre du Conseil National, à la cérémonie religieuse commémorant la Déportation, à la synagogue de la rue de la Victoire. Le même jour, A. Chil-Kozlowski et Pierre Krausz, membres du secrétariat national, ont participé au meeting de l'U.J.R.E., pour l'anniversaire de la Libération.

Henri Citrinot, membre du Secrétariat national, a animé un débat sur le racisme à la Fondation Jean-Christophe, le 23 août, à Vézelay, dans le cadre d'un stage de jeunes franco-alle mands

■ Le stand du mrap à la Fête de l'Humanité, les 8 et 9 septembre, a connu un succès sans précédent : les affiches, livres, badges et journaux se sont vendus en grandes quantités et une foule nombreuse a manifesté pendant les deux jours son soutien à la lutte antiraciste

Nº de Commission paritaire : 61013 31

Celin doil

